

THAON

JANVIER 2022

*Le Thaon des
lumières*



*Au propre
comme au
figuré*



Présentation 2022

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@orange.fr

Le secrétariat de mairie

est assuré par :

Mme Annie CRESTE
Mme Nadine HARACHE - LE RICHEUX
Mme Véronique BEAUQUESNE

piéton municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi : 9h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le mardi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

MAIRES ADJOINTS

- Mme Annie MICHEL
Chargée des affaires sociales
- M. Emmanuel GOSSIEAUX
Chargé de l'urbanisme et des finances
- Mme Isabelle BONAMY
Chargée des affaires scolaires, enfance, jeunesse
- M. Jean-Pierre ISABEL
Chargé des travaux et de l'environnement
- Mme Patricia LEPLAY
Chargée des sports-loisirs-culture et patrimoine

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- M. Gwénolé BOURLES
Chargé des bâtiments communaux.
- Mme Lydia MARCHAT
Chargée des associations
- M. Guillaume DAUMER
Chargé des budgets
- Mme Catherine RIVIERE
Chargée de la petite enfance et du personnel des écoles
- M. Xavier DUHAMEL
Chargé des affaires de la C.U. auprès du Maire
- Mme Céline LETONDEUR
Chargée de la communication

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Mme Anne Marie BELIARDE
- M. Mathieu BAUDRY
- Mme Ségolène LETELLIER
- M. Arnaud de RUDDER
- Mme Kris MARGUERITE
- M. Ludovic AVENEL VOISIN
- M. Erwan MENESES

Une rue Simone VEIL à THAON

Toutes les rues du «lotissement le clos du Val» ont la particularité de porter le nom des femmes célèbres et voici qu'une nouvelle voie reliant les rues Marie CURIE et George SAND vient de voir le jour.

C'est à l'unanimité au conseil municipal que le choix s'est porté sur le nom de Simone VEIL.

Simone JACOB est née le 13 juillet 1927 à Nice dans une famille juive non pratiquante. Sous l'occupation des nazis, elle a transformé son nom d'origine grâce à de faux papiers mais se fit malgré tout arrêter par la police allemande (la Gestapo) en 1944.

Déportée dans des différents camps de concentration dont Auschwitz et Bergen-Belsen, elle réussit à survivre et sera libérée en 1945.

Après son mariage avec Antoine VEIL, elle devint magistrate et, en 1974, entre dans le gouvernement de Jacques CHIRAC sous la présidence de Valéry GISCARD d'ESTAING en tant que Ministre de la Santé, poste qu'elle occupera jusqu'en 1979.

C'est à elle que l'on doit la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et qui «dépénalisa», en 1975, l'avortement.

Sa carrière politique l'amènera au Parlement Européen dont elle occupera le poste de présidente de 1979 à 1982. En mars 1993, Simone VEIL est nommée ministre d'État, ministre des

Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement Édouard BALLADUR. Elle fut également membre du Conseil Constitutionnel et devint, en 2010, Sociétaire de la prestigieuse Académie Française.

Elle décède le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans.

Elle entre au Panthéon avec son mari Antoine le 1er Juillet 2018.



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Nous venons de conclure une année 2021 très impactée encore par la COVID-19 avec cette 5^{ème} vague, qui a vu son pic au plus haut début janvier, mais une année riche en enseignements sur la façon de contrer et d'appréhender cette maladie.

Notre municipalité a su prendre les bonnes décisions grâce aux professionnels de santé présents sur la commune et nous n'avons heureusement eu que peu de conséquences liées à cette pandémie.

Nous devons dorénavant gérer l'augmentation voulue de notre population et par-delà celle des enfants aux écoles. Dès la rentrée 2022, nous occuperons désormais 4 classes de maternelles et 4 classes de primaires soit plus de 200 élèves scolarisés à Thaon.

C'est une chance pour notre village et nos commerces d'avoir une démographie grandissante que beaucoup de communes nous envient.

URBANISME

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil Communautaire de Caen la Mer avec quelques étapes encore à franchir dont notamment celle de l'enquête publique. Une fois les logements sociaux du lotissement du Val distribués, c'est maintenant la partie nord-ouest de notre village qui sera l'objet d'une urbanisation réfléchie.

Le permis de construire du nouveau «Carrefour Contact » a été déposé ; s'il est accepté, le «Carrefour Contact» verra sa construction dans le courant de l'année 2022 ; nous disposerons enfin d'une pompe à essence dans notre commune et certainement d'une nouvelle borne électrique à recharge rapide.

Nous avons également eu confirmation de Caen la Mer que le Plan Local d'habitation (PLH) nous autorise à construire encore 108 logements avant 2026.

BATIMENTS COMMUNAUX

C'est cette année l'agrandissement de notre médiathèque qui fera l'objet de toutes nos attentions. Cet équipement fera partie du développement culturel que notre Communauté Urbaine entend étendre autour de la bibliothèque «Alexis de Tocqueville».

VOIRIE – AMENAGEMENT

Nous sommes désormais mutualisés avec la commune de ROTS pour ce qui concerne les aménagements de voirie et d'espaces verts. Nous définissons l'investissement et la rénovation des voies en accord avec la municipalité de ce village. Ces nouvelles dispositions mises en place par la Communauté Urbaine permettront d'investir plus aisément dans des projets onéreux. D'autres investissements, tel que l'aménagement cyclable que nous souhaitons

mettre en place entre CAIRON et THAON, feront l'objet d'un budget séparé.

PROJETS 2022

Les 2 projets principaux que nous aimerions réaliser lors de cette nouvelle année concernent la mobilité :

- 1) La mise en place sécurisée du prolongement de la piste cyclable qui vient d'atteindre la commune voisine de CAIRON. Cet aménagement emprunterait le hameau de Bombanville lequel verrait désormais sa voirie réservée aux cyclos et aux quelques riverains du secteur. Cela protégerait d'ailleurs cette voie que nous trouvons à notre goût trop utilisée par des véhicules n'ayant rien à y faire.
- 2) Ce second projet concerne également la commune de CAIRON et le prolongement de la ligne TWISTO n° 23 aux heures creuses de la journée en complément des Bus Verts.

Nous avons déposé ces deux demandes au service mobilité de la CU Caen la Mer et attendons en principe des réponses favorables lors du 1^{er} trimestre 2022.

LES EVENEMENTS 2021 & 2022

C'est peu dire que nous «navignons à vue» pour ce qui est des événements culturels et sportifs organisés sur la commune.

Les différentes vagues de la COVID-19 nous obligent à constamment modifier notre calendrier tout en maintenant le cap de nos activités.

Les gestes barrières actuellement liés à cette pandémie consistent à avoir le pass sanitaire à jour, le port du masque et le gel hydro alcoolique ; nous ne dérogerons pas à ces mesures en 2022.

Nous avons malgré tout réussi à programmer nos différentes manifestations en reportant çà et là quelques dates et en modifiant quelque peu les pratiques traditionnelles.

Ainsi, notre repas des Anciens s'est transformé en méchoui du 14 juillet et les «verres de l'amitié» ont pour ainsi dire disparu de notre vocabulaire.

C'est donc avec toutes les mesures nécessaires que nous franchirons ensemble les difficultés sanitaires rencontrées ici et actuellement dans le monde.

Soyez en permanence informés des manifestations organisées par la Mairie et les associations en installant sur votre Smartphone l'application gratuite «Citykomi» vous indiquant au jour le jour la programmation de ces manifestations et leurs modifications.

INCIVILITÉS

Des dégradations importantes ont été commises à plusieurs reprises, dont les dernières datent du mois de novembre dernier, sur plusieurs véhicules garés en partie sur les trottoirs.

Une plainte a été déposée et la Gendarmerie poursuit actuellement son enquête.

Je précise que tout acte de vandalisme consistant à détruire, dégrader ou détériorer le bien d'autrui, quelle qu'en soit la raison avec l'intention de nuire à autrui et de manière gratuite, est sévèrement puni par la loi.

L'article 322-1 du code pénal précise à cet effet :

« La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger ».

Je souhaite que notre village garde sa tranquillité et soit épargné par ces incivilités.

REMERCIEMENTS & VŒUX

Les personnes à remercier en priorité pour leur disponibilité en 2021 sont les professionnels de santé de la commune de THAON et alentours (médecins, infirmiers, pharmaciens) ainsi que toutes celles qui ont œuvré dans l'ombre ou la lumière afin que les ravages de la pandémie restent sur THAON les plus minimisés possible voire inexistants.

Les élus, membres du CCAS et bénévoles de THAON se sont tous mobilisés renforcés par les villages voisins ;

Mes remerciements vont aussi à Madame CHEZE et aux enseignants de THAON qui ont adapté leur enseignement aux multiples contraintes imposées par l'Inspection Académique.

Les personnels des écoles, du restaurant scolaire et des services administratifs et techniques se voient associés à ces remerciements.

Ce sont en réalité toutes les personnes en lien avec la mairie qui sont à glorifier (et le verbe n'est pas trop fort) pour l'année 2021.

Le contexte sanitaire actuel dont l'évolution reste incertaine ne permet pas l'échange de nos traditionnels vœux en présentiel pour l'année 2022.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver prochainement afin de partager tous ensemble bulles et gourmandises, prenez soin de vous et de vos proches.

BONNE ANNÉE À TOUS !
Richard MAURY

Médiathèque de Thaon

Coralie DI MANNO, bibliothécaire



2 Rue des Ecoles

Horaires :

Lundi : 16h30 – 19h

Mercredi : 10h – 12h / 15h – 18h30

2 rue des écoles, 14610 Thaon

Inscription gratuite

La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages : Romans, Documentaires, Albums, BD, Magazines, Liseuse, Livres audio, Jeux de société.

Vous pouvez retrouver le catalogue en ligne sur le site des bibliothèques de Caen la Mer. De nouvelles acquisitions sont effectuées



tout au long de l'année ainsi que des échanges réguliers avec la Bibliothèque du Calvados.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2021 ?

LES ATELIERS DE L'INFO : Patrick Bard (auteur) et Patrick Chauvel (photographe reporter de guerre) sont venus à Thaon dans le cadre des ateliers de l'info proposés par la Bibliothèque du Calvados.

Plusieurs actions ont été mises en place : Exposition « Syrie, la fin de Baghouz », échanges avec les collégiens et rencontre tout public.



LE FESTIVAL « MA PAROLE !

Gilles Bizouerne et Elsa Guiet ont présenté le spectacle « Loupé » tiré des albums de Loup gris. Petits et grands étaient présents, comme chaque année !



Exposition de Ronan Badel
(Illustrateur des albums de Loup gris)

FÊTE DE LA SCIENCE

En partenariat avec la Bibliothèque du Calvados et la médiathèque de Mathieu, une retransmission en direct à eu lieu à la salle Michel Frérot. Nous avons suivi l'entretien avec les chercheurs Benoît Mauvieux, Stéphane Besnard et Corentin Hingrand pour présenter le projet unique au monde « Le Trail scientifique Clécy Normandie ».

EXPOSITION

Petits et grands ont eu l'occasion de découvrir en détail les oiseaux de nos jardins et leurs chants. L'exposition interactive et ludique à fait l'unanimité !



Exposition « Observons les oiseaux » prêtée par la BDC

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE CAEN LA MER

Votre médiathèque fait désormais partie du réseau des bibliothèques de Caen la Mer. Cela change quoi ? Une carte unique, un catalogue en ligne, plus de ressources...



PARTENARIAT AVEC LA MICRO-CRECHE

Les petits de la micro-crèche Léa et Léo apprécient la lecture des livres de la médiathèque.



QUOI DE NEUF POUR 2022 ?

Aggrandissement de la médiathèque et nouveaux services.

Extension des horaires d'ouverture Festival Ma parole !

Et bien d'autres projets à venir... !



Boîte numérique : Ce service vous permet d'accéder gratuitement à des livres numériques, de la musique, du cinéma, des formations, des magazines, des jeux vidéo et des comptines pour les petits.

Club de lecture « Lire à Thaon » : Vous aimez échanger autour d'un livre ou simplement écouter les autres en parler, rejoignez le club 1 fois par trimestre.

Portage à domicile : Pour les personnes à mobilité réduite. Nous venons à votre domicile vous proposer un choix de romans, revues, documentaires, suivant vos préférences.

Bébés lecteurs : Le dernier mardi du mois (hors vacances scolaires) rendez-vous à 8h30 avec vos enfants de 0 à 3 ans pour découvrir des livres et écouter des histoires avec Claudine, Josiane, Monique et Nadine.



Suivez-nous sur notre page Facebook :
Médiathèque de Thaon

Contact : bibliotheque.thaon@gmail.com
ou 02 31 08 16 35

AÏNA notre Micro-Crèche

Charlotte BEAUGAS Responsable de la Micro-Crèche

La micro crèche Hapili Aïna fait partie du réseau de crèches Léa et Léo en délégation de service public pour la commune de Thaon. Elle peut accueillir 10 enfants du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

Avec des locaux neufs et adaptés à l'accueil de jeunes enfants, et son très grand jardin, la micro crèche de Thaon est un lieu agréable à vivre tant pour les enfants que pour les quatre professionnelles qui y travaillent quotidiennement.

Les professionnelles de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, CAP petite enfance et auxiliaire de puériculture) s'appuient sur le projet pédagogique de la crèche pour accompagner les enfants et leur permettre d'évoluer dans un environnement épanouissant et sécurisant. Au cours de la journée, il est proposé des jeux libres aux enfants selon leur âge, ainsi que des ateliers d'expérimentation tels que de la peinture, de la pâte à modeler, des ateliers sensoriels qui favorisent les 5 sens (atelier du goût, bac à matières, etc.), ou encore des propositions ludiques qui favorisent le langage (lectures, comptines, loto sonore, expression corporelle, etc.).

Un partenariat a été mis en place au cours de l'année avec la médiathèque. Coralie, bibliothécaire à Thaon, intervient une fois par mois avec un bénévole, pour proposer aux enfants de la crèche un temps de lecture individualisée.

Pour toute demande d'inscription, s'adresser directement auprès de la responsable, Charlotte BEAUGAS.



Le 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, les jardiniers, Anne-Marie Béliarde, Catherine Rivière ont planté un pommier sous le regard attentif des enfants de la crèche et de Charlotte, la directrice. Madame Anne-Marie Debelle et Monsieur Etienne Suarez, dirigeants du groupe Léa et Léo étaient présents. Le goûter qui a réuni les participants a été l'occasion de faire un point sur le fonctionnement de Aïna 1 an après son ouverture.

Relais petite enfance

Christine GAUCHET Animatrice

Un nouveau nom pour le Ram : Relais petite enfance

L'éducatrice de jeunes enfants responsable du Relais petite enfance l'Escale propose aux professionnel-le-s de la petite enfance (assistant-e-s maternel-le-s et gardes à domicile) et aux parents une écoute, un soutien, des rencontres.

Pour 2021-2022, voici quelques exemples d'actions :

- 5 ateliers d'observation avec une psychomotricienne
- Des matinées parents-enfants
- Des réunions en soirée
- Des partenariats culturels avec l'ALJ, le Théâtre du Champ Exquis et d'autres artistes

Le Relais petite enfance l'Escale est présent à Thaon tous les vendredis matin en période scolaire dans la nouvelle salle du Relais située entre la micro-crèche Aïna et le restaurant scolaire.

Informations disponibles dans le bulletin du Relais.

Contacts :

Relais petite enfance l'Escale

3 rue Loïk Cavellec

Bretteville l'Orgueilleuse

14740 THUE ET MUE

02 31 26 05 76 ou 07 49 23 91 78

et rpe.escale@famillesrurales.org

Horaires d'ouverture du bureau : mardi et jeudi de 13h30 à 18h30



« La danseuse et chorégraphe Elsa Deslandes et le musicien Nicolas Talbot de la Cie Eteile sont venus à la rencontre des tout-petits, des assistantes maternelles et des parents du 5 au 9 octobre 2021.

Sur la photo, sortie de résidence de ZAKA. Les enfants ont découvert un duo de danse, manipulation d'objets et musique acoustique. »

Christine GAUCHET

Animatrice Responsable du Relais Assistants Maternels

«Relais petite enfance L'ESCALE»

02 31 26 05 76 - 07 49 23 11 98

rpe.escale@famillesrurales.org

Un Thacon d'avance

Richard MAURY Maire, Patricia LEPLAY Maire Adjointe

COVID 19

Au mois de décembre 2020 nous avons testé toutes les personnes âgées de THAON avant Noël mais dès que nous avons eu connaissance d'un vaccin efficace protégeant contre la COVID 19, Patricia prenait contact avec la préfecture du Calvados pour une vaccination éphémère à THAON.

Dès le 18 Mars nous réunissons tous les professionnels de santé à la MTL pour un weekend de vaccination les 27 et 28 Mars. Les Sénatrices, le président de notre communauté urbaine ainsi que le préfet lui-même venaient assister à l'application des 140 doses que l'on nous avait confiés.

Un mois plus tard, c'est le sous-préfet d'arrondissement qui venait nous encourager lors des vaccins de rappel.



Réunion des professionnels de santé



La 3^{ème} doses se fait chez le médecin, les infirmières et à la pharmacie



Le président de la CU était présent



Les anciens de la Commune sont les premiers protégés

Une nouvelle fois le village de Thacon était à l'honneur l'été dernier par la visite du Ministre de l'Éducation Nationale ainsi que sa collègue des sports. Les vacances apprenantes faisaient l'objet de toutes les attentions.



Reception du ministre par le directeur



Il n'y avait rien de moins que 4 ministres à l'UNCMT

2021 : le Thacon des travaux

Jean-Pierre ISABEL, Maire Adjoint chargé des travaux

PATRIMOINE BATI

MICRO CRECHE

L'aménagement extérieur est terminé, le jardin est engazonné et les clôtures sont installées.

Anne Marie BELIARDE et les jardiniers offrent un pommier.

BATMENTS COMMUNAUX

Les employés communautaires ont effectué l'entretien annuel de tous les bâtiments communaux. Je les en remercie

MEDIATHEQUE

La rénovation a débuté le 02 novembre 2021. En décembre 2021 les travaux de charpente et de couverture seront effectués.

GRANDE RUE

Côté château et commerces fin des travaux de la dernière tranche avec aménagement d'espaces verts.

SÉCURITÉ

Maintien de la zone à 30, les piétons sont prioritaires partout même sans le marquage au sol.



Je souhaite à tous, les personnels administratifs et techniques ainsi qu'aux habitants de Thacon une BONNE ANNÉE 2022



Nouvelle charpente



Les aménagements de l'entrée sud

THAON : vers une transition écologique

Isabelle BONAMY, Maire Adjointe

Thaon, lauréate au dispositif

« Territoire engagé pour la nature » :

8 français sur 10 se déclarent concernés par l'état de la biodiversité. Toutes les collectivités ont un rôle à jouer pour le bien-être des générations présentes et futures. Nous pouvons tous être acteurs de cette dynamique. Dans cette optique, la commune de Thaon a déposé un dossier de candidature « territoire engagé pour la nature » auprès de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD). Il s'agit d'une volonté d'agir collectivement face à l'urgence et au défi de la reconquête de la biodiversité.

Cet engagement nous a déjà permis, grâce au questionnaire du dossier, de faire le point sur les actions que nous menons déjà et de formuler un programme d'actions.

Notre commune venant d'être labellisée « territoire engagé pour la nature », nous nous engageons à réaliser sur 3 ans de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.

- **un recensement et un diagnostic des zones humides et des mares** sera effectué avec la participation du Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie et du CPIE vallée de l'Orne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Si votre terrain présente des zones humides ou mares, nous aurons besoin de votre accord pour intervenir sur celui-ci, afin d'établir un diagnostic de l'état de conservation.

- **Une participation citoyenne** : « un dragon dans mon jardin », permettra un recensement des amphibiens sur notre territoire.

- **La création et l'aménagement de 10 chemins de randonnées VTT et pédestres** sont également prévus.

- **Des nids/nichoires pour les hirondelles et des gîtes pour les chauve-souris** seront installés.

Des partenaires tels que le Groupe Ornithologique Normand, le Groupe Mammalogique Normand et la Ligue de Protection des Oiseaux pourront intervenir dans les écoles et proposer d'autres animations telles qu'une « nuit de la chauve-souris », un comptage des oiseaux du jardin, repérage des nids d'hirondelles...

- **organisation d'une semaine de la biodiversité : du 16 au 22 mai 2022** conférence ou animation, exposition, foire aux plantes dans les jardins familiaux (avec l'aide de l'association des jardiniers thaonnais), nettoyage de la commune. Réservez votre semaine et préparez vos plantules !

- **D'autres actions** sont prévues : plantation d'arbres, création d'un verger communal, formalisation des plans de désherbage et de gestion différenciée, soutien de projets d'éducation à l'environnement à l'école... Deux parcelles autour de la vieille église seront dédiées à la biodiversité.

Toutes les idées, initiatives sont les bienvenues !

N'hésitez pas à faire des propositions et laissez votre adresse mail à biodiversitethaon@gmail.com

Les informations seront publiées sur les panneaux d'affichage, « citykomi » ainsi que sur votre boîte mail (si vous nous laissez votre adresse mail) .

Je remercie particulièrement Richard, Jean-Pierre, Anne-Marie, Kris, Ségolène, Loïc et Didier ainsi que les membres de la commission « environnement » qui ont participé à la réflexion et à l'élaboration du dossier TEN.



Où en est la gestion durable des espaces publics à Thaon ?

Nicolas DUVAL, responsable des espaces verts

Le printemps 2020 a été marqué par un retard à l'allumage du matériel d'entretien des espaces verts, dû principalement au confinement instauré. Ces deux mois de répit pour la flore locale ont permis de voir réapparaître une diversité de plantes dans nos gazons (notamment certaines orchidées sauvages), ce qui n'est pas pour déplaire aux insectes pollinisateurs et autres petits bêtes tellement essentiels à la dynamique des écosystèmes.

En certains lieux, une végétation spontanée a d'ailleurs prospéré, ce qui a été accepté et accueilli favorablement par la majorité des gens. Ce retour de la nature en ville, qui contribue à épargner la biodiversité des espaces, est un fait marquant, un élément positif de cette période si spéciale.

AUJOURD'HUI, QUE RESTE-T-IL DE CE PRINTEMPS ?

Depuis 2018, la mairie s'est engagée dans une démarche zéro pesticide et tend vers une gestion différenciée des espaces verts. Vous avez pu remarquer la mise en place de fauchages tardifs à des endroits bien définis (accompagnée depuis cette année de panneaux d'information), ainsi qu'ici et là quelques bandes de prairies fleuries. Mais dès que nous voulons développer ces zones refuges et par conséquent changer certaines pratiques, nous nous heurtons souvent au mécontentement des gens qui se plaignent du manque d'entretien.

Ces réclamations sont généralement dues à un manque d'information et de communication, c'est pourquoi il nous a paru essentiel de rappeler certaines notions.

AU FOND, C'EST QUOI LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

ENTREtenir AUTANT QUE NÉCESSAIRE, MAIS AUSSI PEU QUE POSSIBLE !

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Davantage en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation ou de sa situation.

Diversifier les types d'espaces verts, favoriser la biodiversité, supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires, optimiser les moyens humains, matériels et financiers... Voilà les principaux enjeux de cette démarche, qui s'inscrit parfaitement dans cette transition écologique portée par les élus et soutenue par le label « Territoire engagé pour la Nature ».

Nous serons donc amenés dans les prochaines années, à mieux appréhender l'entretien de notre patrimoine, en codifiant nos pratiques avec pour objectif une conduite de développement durable et écologique (classification des espaces verts). En parallèle, il faudra mener différentes actions d'aménagement du territoire pour lutter entre autres contre l'érosion de la biodiversité, en y intégrant nos contraintes techniques et budgétaires.



Les allées sont désormais engazonnées

LES ACTIONS DE LA COMMUNE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT...



Aide à l'achat de vélo à assistance électrique :

Depuis le mois de mars, vous avez la possibilité de bénéficier d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Sous conditions de ressources (identiques à celles des aides de l'État), l'aide de la

commune (de 100 ou 150€) permet de bénéficier des aides de Caen La Mer (50€) et ensuite de celle de l'État (équivalente aux aides déjà attribuées)

Le cumul des trois aides permet d'obtenir jusqu'à 400€.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Véronique Beauquesne, secrétaire du CCAS à la mairie.

TRI SÉLECTIF

Depuis le 1^{er} avril, tous les emballages peuvent aller dans le bac jaune : tous les emballages plastiques : pots de yaourts, barquettes, films plastiques, bouteilles, flacons et bidons,; tous les papiers et cartons ; tous les emballages en métal. Les containers en apport volontaires recueillent toujours les emballages en verre et le papier.

Renseignements sur le site de Caen La Mer <https://caenlamer.fr/actualites/tri-des-dechets>. Concernant les encombrants, une collecte sur rendez-vous est possible (participation de 10€). Elle est gratuite pour les personnes de plus de 75 ans.

Renseignements au 02 31 30 43 04



CONNAISSEZ-VOUS ?

Lilo est une entreprise numérique française à l'origine du moteur de recherche solidaire www.Lilo.org qui finance des projets sociaux et environnementaux, choisis par les internautes.

Caen la Mer Maison de l'Habitat

Lydia MARCHAT

LA MAISON DE L'HABITAT vous donne des informations et des conseils pour la rénovation et le financement de votre logement avec éventuellement la « Prime Rénov ».

Les conseillers peuvent également vous renseigner sur les dispositifs d'accession à la propriété avec présentation des aides de CAEN LA MER.

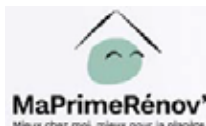
Ma Prime Rénov' élargie aux propriétaires bailleurs

Jusqu'à présent Ma Prime Rénov' s'adressait aux propriétaires occupants et aux copropriétés. Depuis le 1^{er} juillet 2021, cette aide financière s'adresse également aux propriétaires bailleurs pour leur maison individuelle ou sur les parties privatives des logements lorsqu'ils sont en copropriété. Y sont éligibles tous les devis signés après le 1^{er} octobre 2020. Pour tout savoir en détail rendez vous sur le site internet de MaPrime Rénov'.

Conseils, informations, animations...

En complément des conseils et informations apportées aux ménages, elle développe des animations à destination des particuliers et professionnels de la rénovation : permanences du guichet sur les communes de Caen la mer, semaine de la rénovation, présence d'un stand sur certains marchés communaux, opération de thermographie de façade des logements...

Contact : maisonhabitat.caenlamer.fr - 02 31 38 31 38



Fin des conventions d'accès aux déchèteries de Fontenay-le-Pesnel et de Creully

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Caen la mer gère directement la collecte des déchets ménagers pour les communes de l'ex-sidom de Creully. Lors de la reprise de cette compétence, Caen la mer avait mis en place deux conventions d'accès de deux ans aux déchèteries de Creully et Fontenay-le-Pesnel afin de permettre aux habitants ayant l'habitude de s'y rendre de pouvoir continuer à le faire. Ces conventions prennent fin au 31 décembre 2021. A compter du 1^{er} janvier 2022, il ne sera plus possible d'accéder à ces deux déchèteries. Les habitants sont donc invités à se rendre dans l'une des 7 déchèteries communautaires de Caen la mer.

Les 2 déchèteries les plus proches se situent à Mouen et à Bretteville l'orgueilleuse.

À Caen la mer, 7 déchèteries vous accueillent gratuitement toute l'année, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* Vendredi	SAMEDI particuliers sujettes	Dimanche** particuliers sujettes
DU 1 ^{er} MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 ^{er} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

* Mouen et Bretteville l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin. ** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

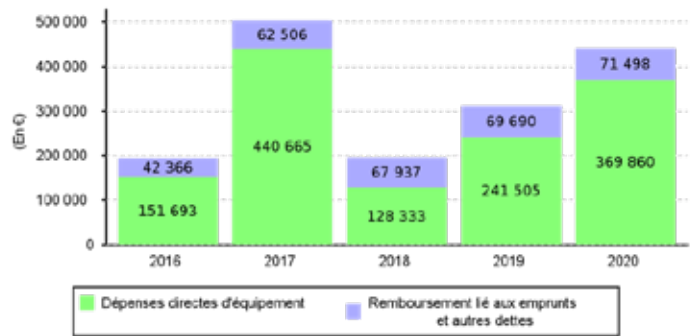
Finances 2021

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances

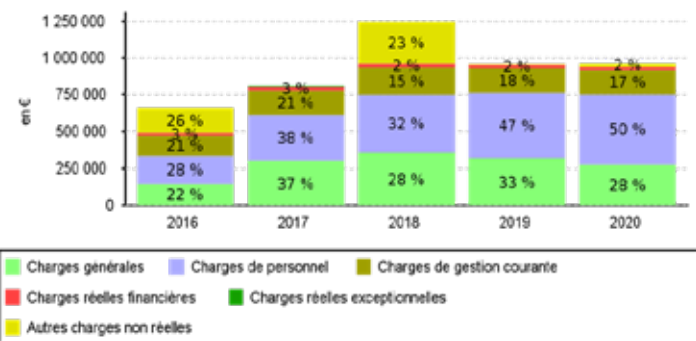
L'année 2020 est une année particulière liée à la crise sanitaire. Toutefois des travaux lourds ont pu être maintenus tels que la construction de la micro-crèche communale. Les dotations d'état sont dorénavant stabilisées, mais les dépenses de fonctionnement continuent à croître. Il sera donc nécessaire d'accentuer la maîtrise des dépenses en 2021.

Même si le bilan est toujours satisfaisant avec une trésorerie totale de 592 317€ (contre 701 659€ en 2019), ce qui permet de faire face aux emprunts dus par la commune sur les années à venir, des travaux sont à mener pour rendre positive la capacité d'autofinancement de la commune, déjà améliorée entre 2019 et 2020, mais encore insuffisants. Des économies sur le budget de fonctionnement et une optimisation des recettes est à prévoir sur les années à venir. L'année 2020 sera la dernière année sans augmentation des taux d'imposition communaux, restés identiques depuis plus de 20 ans. Une optimisation des bases fiscales est aussi nécessaire, la commune étant très en deçà des moyennes nationales. Au moins trois années seront nécessaires pour améliorer les capacités d'investissement de la commune et permettre l'engagement des projets à venir.

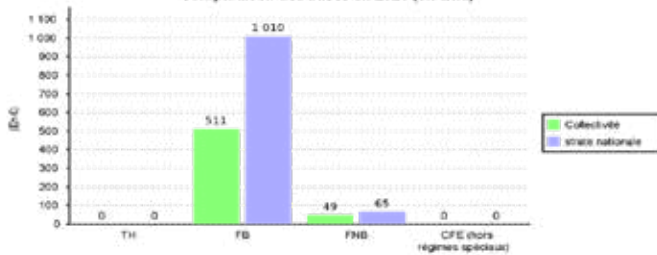
EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



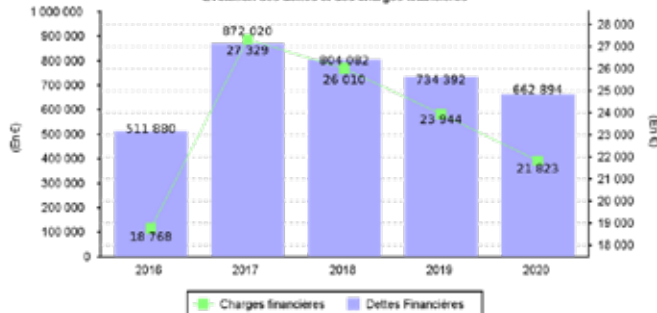
STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



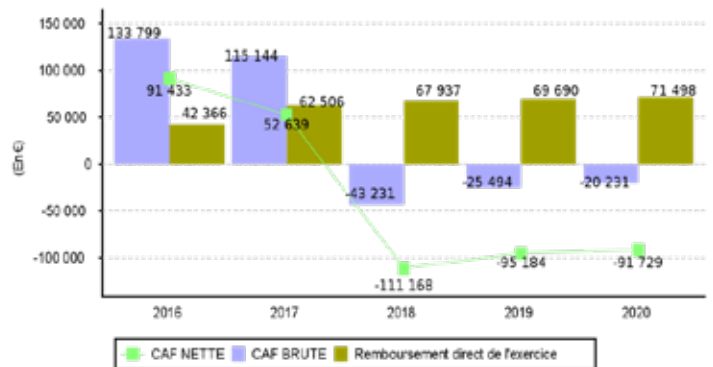
Comparaison des bases en 2020 (en €/ha)



Evolution des dettes et des charges financières



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



Il en découle un bilan 2020 toujours équilibré grâce à la trésorerie de la commune, mais une capacité d'autofinancement négative en raison d'un déséquilibre sur le budget de fonctionnement lié à 20 ans de stagnation de l'imposition de la commune, de l'augmentation des frais de fonctionnement associé à une baisse de recettes. Les diminutions de dotations de l'état sont stabilisées. La commune doit maintenant équilibrer son fonctionnement et le ramener rapidement à un solde positif pour se doter d'une capacité d'autofinancement (CAF) positive.

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ». Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

BILAN EN 2020	
ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé brut 7 920 668	Ressources propres 7 801 877
Actif circulant 15 859	Dettes financières 662 894
Trésorerie 592 317	Passif circulant 64 074
	Trésorerie = FDR - BFR = 592 317

Centre Communal d'Action Sociale

Annie MICHEL, Maire-adjointe, vice-Présidente du CCAS



COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Président : Richard MAURY, Maire

Vice-Présidente :

Annie MICHEL, Maire Adjoint

Membres élus de la Commission :

Xavier DUHAMEL
Kris MARGUERITE
Catherine RIVIERE

Membres désignés par le Maire :

Jean-Noël BOIXIERE
Sylvie GUIDON
Yvette KERHERVE
Odile MEDING
Josiane POLICE

Salariée à temps partiel pour le CCAS:

Véronique BEAUQUESNE

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission restent inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complété de dons, legs et revenus divers. Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES :

En 2021, elles restent stables malgré la pandémie.

Bons de chauffage

Huit dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle s'élève à 360€. Nous avons augmenté un peu le plafond des revenus.

Bafa

Nous rappelons que le CCAS verse une participation de 100 € pour l'obtention du Bafa. Cette participation est accordée sans condition d'âge et de revenu. Il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation.

Téléassistance

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA : Aide Départementale aux Personnes Agées
- Aide Sociale : aide à domicile, entrée en Etablissement
- Obligation alimentaire
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- Transports : Cartes Twisto : gratuité, tarifs réduits.

MANIFESTATIONS DIVERSES

REPAS DES AINÉS

Le 14 juillet, nous organisons le repas des Aînés sous forme de méchoui. Sous un soleil agréable, une centaine de personnes se restaurent sous les tentes avec entre autres agneau au menu et dansent au son de la musique de « Cocktail Passion ».



La journée est très appréciée : pouvoir manger sous les tentes et danser dehors, quel plaisir !

Nous remettons une composition florale à notre doyenne ainsi qu'à notre doyen présent à cette manifestation.



SALON DES COLLECTIONNEURS

Le salon a lieu le 29 août 2021, à la MTL en même temps que la foire aux greniers, comme tous les ans, une vingtaine d'exposants sont là pour les connaisseurs et aussi les curieux venus regarder et acheter dans les différents stands.



SORTIE « FAMILLE » ÎLE DE TATIHO

Pour la 6^{ème} année, 38 personnes dont 13 enfants sont venues profiter de notre balade à l'île de Tatihou. Le matin, nous nous promenons sur le site de la Pernelle, site classé. Malheureusement, le temps est brumeux et les nuages sont bas mais nous admirons tout le val de Saire.

Malgré tout, le midi, nous pique-niquons.



Centre Communal d'Action Sociale

L'après-midi, nous partons à St Vaast la Hougue prendre le bateau pour l'île de Tahou pour nous promener et visiter le musée. Nous finissons par un goûter avant de reprendre le bateau et le bus pour rentrer à Thaan.



Une journée bien remplie même si le temps a été maussade.

Nous sommes prêts à repartir l'année prochaine pour une autre aventure.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre, nous tenons notre stand au forum des Associations afin de renseigner les personnes intéressées sur les différentes aides que peut apporter le CCAS.

BANQUE ALIMENTAIRE

Samedi 27 novembre, nous recueillons 75kgs de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

De 10 h à 12h30, les donateurs sont venus apporter leurs cartons, sacs ou paniers remplis de produits de première nécessité.

Cette année, notre collecte est moins importante que l'année dernière mais le temps est particulièrement mauvais (pluie et vent intenses) et dans les grands magasins la collecte est faite aussi donc les gens donnent en faisant leurs courses.



TÉLÉTHON

Samedi 4 décembre, nous organisons la journée du téléthon.

Le matin, Mr Maury anime une sortie historique dans notre village fort appréciée par les participants.

Le midi, nous vendons des parts de tartiflette à emporter ou à manger sur place. 83 parts sont vendues au profit du téléthon. La tartiflette est confectionnée par des bénévoles guidés par Mr Duhamel, notre cuisinier CCAS. Ils épluchent 25 kgs de pommes de terre et 7 kgs d'oignons Bravo à eux

Notre collecte de la journée s'élève à 942€

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Samedi 12 décembre, à peu près 65 enfants de la commune viennent au spectacle de Noël et profitent de rire de très bon cœur grâce à notre clown Georges qui nous offre un spectacle très drôle et attractif.



Ensuite, le Père Noël distribue des sachets de chocolats et des bénévoles du CCAS donnent le goûter aux enfants (madeleine et financier Jeannette).

Malgré l'impossibilité de partager un goûter à cause de la covid-19 les enfants et leurs parents repartent satisfaits de leur après-midi.



L'école à Thaon 2021/2022

Karine CHEZE, directrice du groupe scolaire (primaire et maternelle)



L'école primaire Yvonne Guégan accueille cette année 189 élèves, répartis sur huit classes de la petite section au CM2.

Les enseignantes sont au nombre de 12, Madame Boblet, Madame Janin, Madame Groult et Madame Loqué dans les classes maternelles et Madame Bignon, Madame Hadel, Madame Chèze, Madame Elmaleh, Madame Lavielle, Madame Grand-Guillot, Madame Watel en élémentaire, Madame Gouin est enseignante remplaçante rattachée à notre école.

Mesdames Arbey, Martin, Mulot et Transon sont les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui accompagnent les élèves tout au long de la journée.

Madame Enouf, Madame Barré et Madame Brison-Mignon sont AESH, elles accompagnent les élèves en situation de handicap.

Toutes les classes travailleront autour de la biodiversité cette année. D'autres projets se déclinent dans chacune des classes : Mathador, école et cinéma, les Petits Champions de la lecture...

Ecole, Enfance, Jeunesse

Isabelle BONAMY, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse.



Au vu des effectifs de la rentrée, nous avons décidé de maintenir le demi poste d'ATSEM pour la classe de GS/CP. Celui-ci est occupé par Mme Priscilla Transon.

Une opportunité de subvention de l'État (70 % des dépenses) nous a permis d'acheter 12 nouvelles tablettes pour l'école élémentaire.

Gabrielle ELIARD, élève de l'école, a remporté la finale départementale des «Petits champions de la lecture» en avril 2021.

C'est elle qui a représenté le Calvados lors de la finale régionale.

La classe de Madame Chèze a également participé à un concours de calcul mental (« mathador ») et a fini 4^{ème} de l'Académie de Caen.

Félicitations à la jeune Gabrielle, à tous les cm2 et aux enseignants !

C'est un honneur d'avoir à l'école primaire de Thaon une finaliste régionale aux «Petits champions de la lecture».

En ce qui concerne le local jeunes, la Covid-19 a imposé à nouveau sa fermeture au printemps, alors que nous venions tout juste de recruter Juliette Pouette comme animatrice.

Celle-ci a malheureusement été en arrêt maladie et le local jeunes a dû fermer à plusieurs reprises.

Quelques jeunes ont tout de même pu participer à une semaine « Graff » cet été et ont réalisé une fresque à côté du local.

Juliette ayant mis fin à son contrat, nous recherchons à nouveau un animateur...

Le local ré-ouvrira dès que possible !

Bonne nouvelle : le city-stade tant attendu par nos jeunes sera installé au printemps à côté du terrain de tennis.



Gabrielle reçoit médaille et diplôme

A.P.E. La Marelle 2021/2022

Typhaine JOYEUX Présidente

L'Ape La Marelle organise des événements pour les petits et les grands, tout au long de l'année.

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu garder le contact avec les enfants, grâce à la Tombola d'Halloween, et au concours de Sapin à Noël 2020.

Cette nouvelle année, nous espérons pouvoir poursuivre sur notre lancée, la bourse aux jouets et l'après-midi jeux de société ont été des réussites ! Et quel plaisir de participer à l'événement Pierres en Lumières !

Nous avons prévu une nouvelle soirée Cinéma, un loto, le Carnaval des enfants

avec le retour de la Boum Bam Party, la traditionnelle chasse aux œufs, et nous attendons avec impatience la Kermesse !

Dans les nouveautés, nous lançons cette année une course enfants et adultes, « Le Thaon qui court ! », projet que nous montons depuis 3 ans déjà mais qui ne parvient pas à voir le jour ! Enfin, nous accueillons de nouveaux bénévoles cette année ! Bienvenue à Ingrid, Maxime, Magali et Hélène !

Nous avons toujours besoin de monde pour une heure, pour un jour ou pour l'année, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : apelamarellethaon@gmail.com



A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Besoin d'aide dans vos démarches liées à l'emploi, l'A.I.A.E service de proximité vous accueille, informe, oriente et accompagne (suivi individuel). Pour tous publics : jeunes, demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), bénéficiaires du RSA, salariés, employeurs, particuliers employeurs (CESU : chèques emploi service universel), particuliers proposant leurs services. CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscriptions Pôle Emploi, actualisation, CV en ligne, mise en relation avec les employeurs, Jobs étudiants, jobs d'été, etc...

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) 02 31 26 95 95 / a.i.a.e@wanadoo.fr, vous accueille :

Mairie d'Authie : Tous les matins de 8h45 à 12h15 Et sur Rendez-vous l'après – midi dans toutes les communes adhérentes.

Maison des services publics de Thue et Mue :

Le jeudi de 14h à 16h

Mairie de Creully sur Seulles :

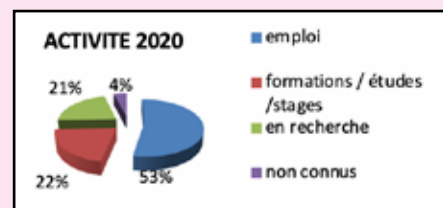
Un mardi sur deux de 9h à 12h

Mairie de Carpiquet (Espace Athéna) :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Mairie de St Manvieu Norrey (Salle de la Londe) :

Le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h



Local jeunes de Thاون



Le local jeunes est un lieu d'échange et de rencontre pour les jeunes de 10 à 17 ans. Cet espace est aménagé pour s'amuser, se détendre... Et monter des projets !

Le local propose différentes activités aux jeunes de 10 à 17 ans : des jeux sportifs (tennis de table, billard...), de la cuisine, ou encore des activités manuelles et culturelles.

Des sorties sont organisées régulièrement par exemple : paintball, escape-game, cinéma... Les jeunes peuvent aussi s'inscrire à des stages pendant les vacances, comme le stage graffiti.

Viens partager tes idées d'activités et de projets avec tes amis au local jeunes.

Malheureusement l'année 2021 a vu le local jeunes régulièrement fermé, pour cause de confinement, de maladie puis de difficulté de recrutement.

La commune met tout en oeuvre pour permettre sa réouverture dès que possible.

CONTACT :

Local jeunes de Thاون
2, rue des écoles 14610 THAON
06 18 73 95 51
thaon.localjeunes@gmail.com

HORAIRES

Période scolaire :

Les mercredis après-midi : 14:00 à 18:00

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10:00 à 18:00

Des soirées sont aussi organisées :

Un vendredi par mois : 19:00 à 21:30



Retrouvez notre actualité sur les réseaux sociaux !

Facebook : Local jeunes de Thاون Snapchat : local-thاون

Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, Présidente

L'année 2021 commence comme l'année 2020 s'est terminée c'est à dire bien tristement.

Notre club a souffert de la covid 19. Nous avons perdu des adhérents : certains sont décédés notamment Mr et Mme Vincent, d'autres malheureusement ne peuvent plus se déplacer : Mme Leboisne ou sont partis en maison de retraite : Mme Jamet, une très fidèle adhérente pendant de nombreuses années et très active au sein du bureau du club.

Notre club compte 84 adhérents pour cette année 2021, dont quelques jeunes retraités qui viennent passer de bons moments de détente.

Pour Noël 2021, nous n'avons pas pu faire de repas, nous avons donc distribué des colis à tous nos adhérents mais il manque la convivialité et la joie d'un bon repas, le plaisir de se retrouver et de discuter, chanter tous ensemble.

Nos activités démarrent au mois de juin par l'Assemblée générale.

24 juin : Assemblée générale et repas

63 adhérents participent à cette journée et nous procédons au renouvellement de trois membres de notre conseil d'administration, tous les trois réélus à l'unanimité : Mme Marchat Lydia, Mr Houel Daniel et Mr Portier Daniel.

Le conseil d'administration se retire pour élire le nouveau bureau qui se compose ainsi : présidente : Mme Laville Christiane, vice-présidente : Mme Marchat Lydia, trésorier : Mr Houel Daniel, secrétaire : Mme Michel Annie, trésorière-adjointe : Mme Ladroue Chantal, secrétaire-adjointe : Mme Maciel Nicole.

Cette assemblée terminée, nous sommes contents de déjeuner ensemble.



En fin de repas, une rose est distribuée à chaque personne dont l'anniversaire se fête au premier semestre 2021.



29 août : Foire aux greniers avec l'UNC

60 stands sont installés pour 360 mètres de déballages. Le temps est beau et les gens viennent se promener sur la foire ainsi qu'au salon des collectionneurs.



Notre restauration marche très bien : 180 saucisses vendues, 61 sandwiches, 84 grandes et 54 petites barquettes de frites. Nous avons vendu tout notre stock, nous avons même manqué de marchandises, c'est la première fois que cela arrive. La recette pour les deux associations est très correcte.



Juillet/aout

Vacances : Le club est fermé pendant les vacances.

16 septembre : repas anniversaire

Nous organisons le buffet froid pour 55 participants.

Au menu : melon, tomates, œufs durs, cochonailles, cuisse de poulet, rôti de bœuf, pommes de terre, haricots verts, salade, fromages, desserts variés .

En fin de repas, nous distribuons une rose à



ceux dont l'anniversaire est pendant le trimestre,

10 octobre : Loto

100 adultes et 17 enfants participent à notre loto annuel pour gagner des lots intéressants. Voici nos principaux lots : bons d'achat de 150€, un téléviseur, une centrale vapeur, une enceinte parlante, un casque audio et une partie spéciale pour gagner le prêt d'un appartement pendant une semaine à Morillon.

21 octobre : couscous



60 adhérents se retrouvent autour d'un couscous.

19 novembre : journée beaujolais

L'après-midi, un groupe d'adhérents viennent jouer aux différents jeux de société et terminent leur après-midi par un goûter.

Le soir, 72 personnes dont 25 adhérents du club de Fontaine-Henry participent à la



soirée beaujolais dans une ambiance chaleureuse. Le trompettiste Jean-Jacques Petit nous joue des chansons que nous reprenons tous ensemble.

Pour cette année, il reste le repas de Noël le 16 décembre puisque le déjeuner-spectacle du 7 décembre à Condé sur Vire est annulé.

CALENDRIER 2022 :

Galette des rois avec l'UNC : 6 janvier,

Assemblée générale et repas : 10 mars

Sortie fil de l'eau : 7 avril

Barbecue : 07 avril,

Buffet froid : 19 mai,

Crête : du 30 mai au 6 juin,

Foire aux greniers avec l'UNC : 10 juillet,

Repas rentrée : 22 septembre,

Plat unique : 13 octobre,

Beaujolais : 18 novembre

Repas de Noël : 15 décembre.

A TOUS, NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNÉE ET SURTOUT UNE BONNE SANTÉ POUR 2022 AINSI QU'À VOS FAMILLES.

Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Xavier DUHAMEL, président

Pour l'année 2021 notre section compte 57 adhérents (4 AC, 2 OPEX, 4 veuves d'AC, 10 soldats de France et 37 membres sympathisants).

07 Février 2021

Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

8 Mai 2021

Commémoration de la guerre 39/45, COVID-19 oblige une cérémonie de 5 personnes maximum.

Remise du diplôme de 41 ans de porte-drapeau à Claude MARIE ancien d'Algérie et vice-président de l'UNC de THAON



08 Juin 2021

Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ».

Août 2021

Foire aux greniers avec le CTL. Notre formule petite restauration avec saucisses et frites a très bien fonctionné.

04 Septembre 2021

Participation aux Forum des associations de THAON

09/10/11 septembre 2021

Voyage sur QUIBERON

La trinité sur Mer /Carnac : Le circuit des mégalithes.

Quiberon : Visite de la presqu'île, visite de la conserverie « La Belle Iloise », Croisière sur le Golfe du Morbillan.

L'île aux moines : Escale sur l'île 1h30 per-

mettant de découvrir les différents panoramas du Golfe.

Sainte Anne d'Auray : Grand lieu de pèlerinage breton avec sa basilique qui porte à 80 m de hauteur la statue de Sainte Anne au flambeau.

Cette sortie sous le soleil, très appréciée qui a fait beaucoup de bien en ces moments difficiles dus au COVID-19 avec les mesures sanitaires respectées.



24 septembre 2021

Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

11 Novembre 2021

La cérémonie de l'Armistice du 11 novembre de THAON a eu lieu avec la participation des écoliers de la commune. Une quinzaine d'enfants ont lu un texte rendant hommage à Hubert Germain, le dernier Compagnon de la Libération.

Claude Marie, ancien combattant d'Algérie, porte drapeau depuis plus de 41 ans et vice-président de l'Union nationale de THAON a reçu la médaille du mérite Or de l'UNC et la médaille Djebel diamant. La journée s'est clôturée par un déjeuner au restaurant pour une quarantaine d'adhérents.



Le 27 novembre 2021 un dîner dansant a été organisé par l'UNC de THAON. Une centaine de convives étaient présents. Une soirée très appréciée de tous en oubliant les soucis avec l'aide de nos musiciens COCKTAIL PASSION.



CALENDRIER 2022 :

(SELON COVID-19)

25 février : Assemblée Générale

16 Avril : Soirée dansante avec orchestre et repas

08 mai : Cérémonie et repas

20 mai : Croisière sur la Mayenne

08 juin : Cérémonie au monument des canadiens.

10 juillet : Foire aux greniers avec le CTL

Septembre : Séjour en Bourgogne (date à définir)

09 octobre : LOTO

11 Novembre : Commémoration et repas



Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL,
1 rue George Sand - 14610 THAON
Tel : 06 22 41 53 83
Email : unc.thaon14@sfr.fr



Une réunion à la MTL sous covid19



Tour du village des élus à vélo



Dernière phase des travaux



présentation d



Du compost à volonté



Conférence de Patrick Chauvel



Le 8 juin au monument canadien



Réunion



Honneur aux doyens le 14 juillet



La tapisserie de bayeux est faite à THAON ?



Romain BAIL VPCU à la vieille Église



Cinema



Tournage d'un film de guerre à la vieille Église



Visite au restaurant scolaire de THAON



Voyage à Quiberon de l'UNC



L'AG des anciens



Mobilisons nous contre le cancer masculin



Concert de trompette à l'Église



Visite de la chapelle du Chateau



après midi j



du nouveau PLU



Le 8 mai 2021



Préparation des fêtes médiévales



Réunion de la commission environnement



de l'ADMR



Artistes dans les rues



Les matous à l'EHPAD



Les petits alsaciens à la vieille Église



plein air



Randonnée avec le CPIE Vallée de l'Orne



Exposition à Frérot



Salon des collectionneurs



ens combattants



Préparation de la fête des Jardiniers



Visite du bus de la C.U



Hommage des enfants à Hubert FOURNIER



eux à la MTL



Joyeuses Fêtes 2021



Le Thaon des Loisirs



Marion JOURDAN, Présidente

Saison 2020/2021

Quelques semaines après la reprise, nous avons dû, à nouveau, tout arrêter. Confinement puis mesures sanitaires drastiques.

Des cours en distanciel ont été proposés dans les activités qui le permettaient. Les cours ont pu reprendre début 2021 pour les enfants, le public majeur devant attendre la presque fin de la saison pour retrouver le chemin des cours.

Des remboursements ont systématiquement été adressés en compensation des séances non effectuées.

La fin des activités a été marquée par le départ de 2 de nos animateurs : Aurélie (chorale et chant) poursuit sa route et son enseignement musical en Lozère.

Xavier (guitare électrique / basse / violoncelle / chorale) est, quant à lui, parti rejoindre sa famille dans le pays nantais où il exerce ses talents de musicien.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur projet.

Saison 2021/2022

Après 2 années de mesures sanitaires, notre association est, elle aussi, touchée par le doute des adhérents quant à l'avenir et le devenir des activités en intérieur.

Ce sont près de 200 adhérents qui n'ont pas osé se réinscrire.

(455 en septembre 2019 contre 285 en septembre 2021)

Nous avons quand même reconduit la plupart des activités.

Nous envisageons malgré tout d'organiser les spectacles de fin d'année : gala de danse, spectacle musical, théâtre...

Nous sommes cependant satisfaits d'avoir pu passer ces mois difficiles sans problèmes financiers, néanmoins, ce sont **les défaillances humaines qui nous menacent.**

Moins de bénévoles, plus d'exigences et une perte certaine des valeurs associatives.

Qui pourrait croire qu'une association comme Le Thaon des Loisirs puisse être en danger ?

Nous sommes quelques membres du Bureau, présents et fidèles depuis de nombreuses années (10 à 20 ans pour certains) qui souhaitons nous retirer et passer le relais.

Aujourd'hui, et après de multiples alertes lancées, une absence de candidature a été constatée au cours de la dernière Assemblée Générale du 15 octobre 2021.

En conséquence, **il est apparu impossible de constituer un bureau exécutif** pour animer l'association. Ainsi il a été prévu et voté à l'unanimité (moins 1 abstention) de convoquer une **Assemblée Générale Extraordinaire** le 4 février 2022. Elle fera suite au conseil d'activités réuni le 10 décembre 2021 pour confirmer la carence de candidature et **entamer la procédure de dissolution de l'association.**

Toutefois, nous travaillons en parallèle afin de trouver des solutions et permettre aux animateurs qui le souhaitent de maintenir quelques activités en septembre 2022.

Sans une équipe prête à reprendre sous une forme différente les activités proposées dans notre commune, les animateurs ne pourront continuer à dispenser leurs cours.

Des activités de loisirs concourent au dynamisme d'une commune et forment un service de proximité très apprécié de ses habitants.

Il serait regrettable de voir s'éteindre une telle offre associative.

L'équipe sortante espère **un regain de mobilisation pour la poursuite d'une ou plusieurs activités.**

Nous remercions sincèrement la municipalité de Thaon pour son soutien permanent en terme de mise à disposition de locaux et de subvention. Nous espérons qu'elle sera partenaire de la relance d'un nouveau projet.

Les membres du Bureau provisoire souhaitent à tous les Thaonnaises et Thaonnais une excellente année 2022.

Siège de l'association :
Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON
Pour nous contacter :
lethaondesloisirs@gmail.com
Site de l'association :
http://lethaondesloisirs.e-monsite.com
Facebook : Le Thaon des Loisirs

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Claude HAMEL, Président

Le 2 octobre, le bureau du jumelage a convoqué ses adhérents pour l'Assemblée Générale qui aurait dû se tenir en janvier 2021.

Le président a présenté le rapport moral et financier de l'année écoulée bien qu'il n'y ait eu aucune manifestation suite à la pandémie.

Les activités pour 2022 restent à définir, à part le voyage en Alsace qui est programmé pour la Pentecôte 2022. Trois démissions ont été enregistrées, vice-présidente, trésorier, secrétaire.

Maurice Beliarde membre a accepté de rejoindre le bureau mais il faudra compléter à l'AG 2022 afin de pérenniser ce jumelage. La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié en compagnie du président alsacien et de son épouse.



Les Jardins Thaonnais

Jean-Yves GRALL, Président



La saison s'achève aux jardins et avec elle la récolte des légumes. Il reste ceux de l'automne et de l'hiver.

Dans l'ensemble les jardiniers sont satisfaits, même si la récolte des tomates n'a pas donné les résultats espérés à cause du mildiou.

Haricots, pommes de terre, betteraves,

butternuts à foison, salades variées, radis, carottes entre autres ont rempli les cageots et paniers, de quoi faire plaisir aux jardiniers et à leurs familles.

Côté satisfaction, la matinée du 18 septembre a connu un grand succès, à mettre à l'actif des jardiniers qui se sont répartis les

tâches pour accueillir et servir les nombreux visiteurs, près de 200, venus découvrir notre site ou revenus pour faire le plein de légumes savoureux, en direct du jardin à l'assiette.

Pour cette fin d'année certains jardiniers participeront au marché de Noël organisé par le Département Culture et Événementiel de la Mairie de Thaon.

Un regret, nous n'avons pas reçu, pour le moment, l'agrément de la municipalité d'édifier une structure légère et démontable pour nous réunir.

Les jardiniers thaonnais souhaitent une excellente année 2022 à tous les habitants, au plaisir de vous retrouver l'an prochain.

Société de chasse : La saint-Hubert Thaonnaise

Thomas GUIBERT, président

Un changement de bureau a été effectué au début de l'été 2021, il compte maintenant six adhérents.

Pour cette saison 2021, la reproduction du petit gibier faisans, perdrix a été très moyen au vu des conditions climatiques, toujours une belle présence de lièvres et de chevreuils qui s'accroissent d'année en année sur notre secteur.

Pour les saisons à venir, nous essayerons de créer en coopération avec les agriculteurs de la commune et de la Fédération, des bandes de rupture dans lesquelles le petit gibier pourra s'abriter et se nourrir...

Attention aux sorties du village de nombreux chevreuils y traversent régulièrement.

Pour adhérer n'hésitez pas à contacter la Mairie, qui vous transmettra mes coordonnées.

Tous les membres de la société vous souhaitent une bonne année 2022 !



Karaté Club Thaon

Stéphane FLAMENT Président

Le club de karaté de Thaon a repris cette année après deux années pendant lesquelles la pratique n'a été qu'épisodique. Un grand nombre de nouveaux jeunes karatékas forme l'effectif des pratiquants. Les adultes sont moins nombreux, c'est dommage car cet art martial peut se débiter à tout âge,

Le Karaté est un art martial qui ne requiert pas un travail de corps à corps. Le karaté est très riche, le combat n'en représente qu'une petite facette. Il repose sur des valeurs telles que l'humilité, la sagesse, la maîtrise de soi, le respect de son corps et de sa mécanique, le

respect de l'autre. Tout ceci se travaille beaucoup sans partenaire, l'investissement et la progression sont personnels mais sont liés aussi au travail du groupe, chacun progressant à son rythme et bénéficiant de la dynamique du groupe.

Les valeurs véhiculées par le karaté concernent enfants et adultes, hommes et femmes, c'est aussi ce qui explique que le karaté peut être pratiqué à tout âge, aussi bien jeune (à partir de 7 ans) que plus tardivement à l'âge adulte. Il n'est en effet pas nécessaire de jouir de talents sportifs ou de souplesse particulière pour



débuter puis progresser dans la pratique du karaté. Le karaté, en particulier traditionnel, n'est en effet pas un art martial source de blessures, contrairement à d'autres arts martiaux plus centrés sur le combat. N'hésitez donc pas à nous rejoindre et à venir partager l'ambiance conviviale du club.

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.

Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon



Pierre PAUNET, Président

L'association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon a, de nouveau, eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs soit lors des visites d'été, des journées du patrimoine ou de demandes de groupes. Cette année, nous avons pu revoir les scolaires autorisés à sortir.

Comme en 2020, suite aux restrictions de circulation, les visiteurs locaux, parfois très proches, étaient très étonnés d'avoir pu ignorer cette vieille église et son cadre enchanteur alors qu'ils avaient sillonné le monde.

Certains jours de beau temps, le site était envahi de pique-niqueurs qui, sur l'herbe, profitaient du calme et de la quiétude des lieux, d'autres se prélassaient ou lisaient



A noter, cette année, le retour des belges, hollandais, allemands et même des autrichiens et suédois.

Les 17 et 18 juillet, un campement médiéval du XI^{ème} siècle s'est tenu sur le site avec des costumes et décors forts intéressants, tout à fait d'actualité avec cette église de la même époque.

De plus, la météo a été très favorable.



Le 25 septembre, grâce à la mairie de Thaon, la vieille église a été parée de ses plus beaux habits....de lumière. Le public, surtout familial, en a pris plein les yeux et de toutes les couleurs. L'après-midi, l'AVET avait tenu un stand dans l'allée du château.

Le 25 septembre, la vieille église a servi de décor à la production d'un film sur Guillaume le Conquérant.

L'association va de nouveau proposer deux journées d'initiation à l'art

roman les 7 et 21 mai 2022. Les matinées consacrées à quelques conférences et les après-midis à la découverte de monuments locaux en thème avec l'art roman étudié le matin.

Le conseil d'administration de l'AVET vous souhaite une agréable fin d'année et surtout « portez-vous bien »



La Conquérante

GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

Louis MAINDRELLE, Président

Louis Maindrelle, président précédent, a souhaité « passer la main ».

Des élections ont eu lieu de ce fait pour renouveler le bureau du club colombophile « La Conquérante de Thaon » qui compte 9 membres.

Sébastien Ficheux a été élu président.

Le bureau est constitué comme suit : vice-président Éric Méding trésorier Martial Maindrelle secrétaire Frédéric Ficheux Louis Maindrelle a rappelé quelques chiffres significatifs de l'activité du club (période du 11 avril au 7 août 2021) :

Sept entraînements ont eu lieu sur des distances de 120 kilomètres.

Huit épreuves de vitesse réalisées (200 kilomètres)

Huit de demi-fond (250 kilomètres)

Cinq épreuves de fond (600 kilomètres)

La Conquérante a participé à sept concours de pigeonneaux et 4300 pigeons ont été « enlogés » pour participer aux différents concours ci-dessus.

Louis Maindrelle a déploré l'annulation de quatre concours dans la période de confinement.

La Conquérante de Thaon bénéficie d'une subvention de la municipalité de 200 €



Le Thaon du Théâtre



Lydia MARCHAT Présidente

En raison de la pandémie, à nouveau nous n'avons pas pu jouer en 2021.

Nous reprenons les répétitions afin de vous offrir une représentation au printemps 2022.

Nous espérons ainsi vous divertir avec un spectacle humoristique, comique, parfois absurde ou empreint de tendresse, intitulé ALORS, ON JOUE ?

Rendez-vous à la MTL : SAMEDI 14 MAI à 20h30

Thaon Creully Tennis de table

Didier COLBOC, Président



Vous désirez pratiquer le tennis de table, en loisir ou en compétition, **THAON CREULLY TENNIS DE TABLE** vous accueille. Tous les pongistes, quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge trouveront leur place au sein du club, à partir de 7 ans et pourront bénéficier des précieux conseils d'un entraîneur diplômé.

HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION

24/07/1996 : naissance du club sous l'appellation : Union Sportive Thaon Tennis de Table

11/06/2004 : changement de nom : Thaon Orival Tennis de Table

17/06/2016 : nouveau changement de dénomination : Orival Tennis de Table

01/01/2017 : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer

La CDC d'Orival intègre la nouvelle CDC Seulles Terre et Mer

15/06/2018 : notre association change de dénomination : Thaon Creully Tennis de Table

HORAIRES

Maison du Temps Libre à THAON :

Mardi :

- Jeunes débutants : 18h00 à 19h30

- Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

Gymnase de CREULLY :

Mercredi : Jeunes 17h30 à 19h00

(dans le nouveau gymnase)

Judi : ouvert à tous 18h00 à 20h00

(dans la petite salle de l'ancien gymnase)

SAISON 2021/2022 :

Le club a engagé 2 équipes :

2 équipes en compétition départementale (SD1 et D4)

RENSEIGNEMENTS :

David LERICHE : 06 22 97 50 77

Retrouvez le TCTT sur :

Internet : <http://thaonorivaltt.sportsregion.fr>

Facebook : thaon-creully-tt



Association Route Serge Saint Sculpteur

Serge MACAUD Président - 15, Grande Rue - 14610 THAON

Cette année 2021 a été encore compliquée pour la plupart des Associations. La nôtre ne fait pas exception. Les envies sont là, mais les projets sont restés en sommeil : expositions, circuits guidés ont dû être repoussés à 2022. Notre Association a, malgré tout, participé pour la première fois aux Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021. Pour l'occasion, le grenier du Local Jeunes, mis à la disposition de l'Association par la Mairie de Thaon, a ouvert ses portes. Les visiteurs, au nombre d'une vingtaine, ont pu découvrir les nombreux sujets d'étude de Serge Saint qui y sont stockés. Ils ont écouté avec beaucoup d'intérêt la présentation de Georges Macaud, Président de l'Association. Si vous avez manqué ces journées et êtes curieux de décou-

vrir l'univers de Serge Saint, pas de souci... L'Association réitérera l'expérience des Portes Ouvertes, aux prochaines Journées du Patrimoine. En attendant, 2022 sera, nous l'espérons, l'année de la reprise. Deux expositions, l'une au nouveau Centre d'Animation, le 17 B, à Caen et l'autre à Fontaine-Etoupefour, sont en prévision.

A TOUS, UNE BELLE ANNÉE 2022 !

Contact

02 31 80 60 71

ou 06 10 41 97 63

Pour en savoir plus sur Serge Saint et l'Association :

<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>



De nombreuses sculptures de Serge Saint, 1943-2010, sont visibles dans des espaces verts du village d'Asnelles, publics et privés. Sur l'une d'entre elles, le propriétaire a posé le masque de rigueur en ces temps difficiles de pandémie. Le petit geste est un rappel souriant des mesures de protection, mais aussi une marque d'affection pour le sculpteur dont les habitants gardent le souvenir. L'exposition de ses œuvres en de nombreux points du village où il a passé son enfance est un joli thème de promenade.

La Culture se déconfiner à Thaon

Patricia Leplay, Maire Adjointe,
Lydia Marchat, Conseillère Déléguée à la Culture

LA COMMISSION CULTURE EVÈNEMENTIEL-PATRIMOINE

Créativité par thèmes, initiatives d'actualité, volonté d'animations pour créer un lien entre les habitants sont les axes d'action de la commission culture du conseil municipal. Une satisfaction légitime au bout de l'année qui s'achève. Après deux années difficiles, le déconfinement de la culture doit se développer davantage encore en partenariat avec des associations locales. Animations, expositions sont le moteur de notre action. D'horizons différents, des femmes et des hommes s'impliquent et s'attachent à promouvoir la culture dans différents domaines et d'actualité, des animations de proximité auprès des habitants qui apprécient celles-ci et le font savoir. Un vent nouveau souffle sur la commission culture.

RAPPELONS LES MOMENTS FORTS CONSTITUÉS À L'ESPACE MICHEL FRÉROT

Le 5 Juin 2021 : L'exposition « Syrie, la fin de Baghouz » :

Rencontre avec Patrick Chauvel, grand reporter et Patrick Bard, écrivain, dans le cadre des ateliers de l'information. Un partenariat réussi avec la Médiathèque de Thaon et sa responsable Coralie Di Mano. Une exposition de photos sur le vif, des intervenants passionnants qui ont dévoilé des situations au Moyen Orient, la guerre et ses atrocités, l'endoctrinement qui restent souvent méconnus. Un après-midi intense en émotions.

Fin août 2021 Surface sans Cible :

Cette association qui a pour but la promotion de la photographie actuelle et de la création nous a proposé une exposition intitulée « DÉCOUVERTES ». Nous avons pu apprécié des portraits saisissants ou des paysages hallucinants.

Le 2 octobre 2021 : Entretien sur la recherche scientifique du corps humain dans l'extrême avec des chercheurs :

Benoît Manvieux, Stéphane Besnard et Corentin Hingrand ont passionné leur auditoire sur les conditions d'adaptation du corps humain aux conditions extrêmes et comment repousser ses limites.

Fin octobre : Surface Sans Cible « REGARDS CROISÉS »

Deux artistes photographes : Sylvie Bricon et Benoit Lechartier nous ont proposé leur vision personnelle de Cuba. Des interprétations si différentes, mais avec une même passion pour le sujet. Le noir et blanc avec une petite touche de couleur pour l'un tandis que l'autre oppose des couleurs franches et opposées. Cette exposition est la première d'une série qui sera proposée au cours des saisons à venir.

Fin décembre : Yoann Petit, artiste peintre local, nous fait découvrir ses œuvres.

À travers ses toiles peintes à l'acrylique, il se balade au fil d'univers réels ou fictifs, au ras du sol ou surplombant des paysages qui vont de l'urbain au rural, en passant par le maritime. Nous espérons vous présenter en 2022 de magnifiques expositions.

N'hésitez pas à venir salle Frérot pour admirer des œuvres remarquables. L'entrée est gratuite.

LES MOMENTS FORTS EN EXTÉRIEUR

Le 26 juin 2021 la culture s'est déconfinée au château et dans ses allées :

Rémy Peray, tailleur de sons et Patricia Auto dans le registre des mots d'auteurs, de tissus chinés ou en recherche des matières oubliées a distillé des mots à partager aux personnes présentes. Des lectures de poésies accompagnées d'un paysage sonore du meilleur effet ont fini de convaincre tout le monde.

Le 30 juin 2021 « Quand les arts de la rue animent la commune »

Qu'il fut bon de se poser par cette chaude journée de d'été. Quand la musique, les chants ou les contes invitaient à la détente, au plaisir d'écouter ou de voir des artistes exprimer leur talent ce n'est que du bonheur.



« La Troupe des rêveurs New World » a conquis un nombreux public qui a eu le plaisir de voir les artistes venir parmi eux. De l'inédit plaisant, une première initiative appréciée.



Du 16 au 18 juillet 2021 : Campement médiéval à la vieille église :

Organisé par Quentin Tavelet et François Caligny et avec l'appui des bénévoles de l'AVET, la vieille église a accueilli une restitution de la vie quotidienne des XI^{ème} et XII^{ème} siècles en Normandie.



Le 29 juillet 2021 : 2^{ème} édition du cinéma de plein air : Projection du film « Star Wars IX » sur un écran géant (13X8 m)

De nombreux spectateurs sont venus en famille ou entre amis, ont parfois pique-niqué sur le stade Michel Hidalgo, dégusté une crêpe ou des popcorns. En attendant la nuit, la troupe « Celest on the Bayou », composée de 4 musiciens et de sa chanteuse Célestine, c'est avec plaisir que la troupe a renoué avec le public en mettant une ambiance joyeuse avec du jazz New Orleans. Nous avons constaté ici le fruit d'un partenariat de qualité entre la commission culture et le cinéma Lux de Caen (qui vient de fêter ses 60 ans). On en reparlera l'an prochain



Le 25 septembre 2021 : « Pierres en lumières »

Réalisée en partie grâce à une subvention du conseil départemental, cette mémorable soirée a commencé par le marché artisanal dans les allées du château, à la rencontre d'artisans passionnés et passionnants. À la nuit tombée, le château offrait un joli spectacle éclairé par des lumignons. La procession en lampions (250 vendus par l'APE) a amené les habitants à la vieille église (XI-XII^e siècle). La féerie des couleurs a fait resplendir ce monument exceptionnel de l'art roman.

De jour comme de nuit, l'attrait pour la vieille église ne se dément pas ! « Remarquable, Magnifique, Quelle belle initiative » « Pierres en Lumières » n'a jamais autant justifié son appellation, ce sont quelques-unes des remarques des spectateurs.

S'en est suivi le concert de harpes Salomon, il faisait bon vivre à la vieille église, baignée de douceur. 450 personnes se rappelleront cette soirée mémorable, sans nul doute. Les photographes ont pu s'en donner à cœur joie.

En apothéose de cette année 2021 si riche en activités, la Commission Culture ne pouvait que fêter Noël.



concert de harpes Salomon - « Pierres en lumières »

RÉCIT DU 1^{ER} MARCHÉ DE NOËL À THAON

Pari réussi pour la Commission Culture, présidée par Patricia Leplay, en compagnie de bénévoles très impliqués et attachés à la réussite des manifestations organisées au cours de l'année.

Le marché de Noël, une affaire bien pensée, chacun s'est acquitté de son rôle : Patricia à la gestion générale, Catherine à la confection de gâteaux « maison » et à la vente de Teur'goule, crêpes, sandwiches avec Isabelle. Lydia a dirigé les exposants vers leur stand et vérifié les pass sanitaires. Gwenolé a apporté son savoir dans

la partie technique (éclairage, son). Erwan, Mathieu, Jean-Marie, Jean-Noël et Céline qui ont participé à cette réussite sont quelques-uns des bénévoles dont certains sont des nouveaux habitants, signe très encourageant.

Saluons particulièrement l'investissement important de Véronique dans la gestion de la venue des exposants et de nombreux visiteurs grâce à une diffusion intense de l'évènement.

24 exposants qui ont présenté un grand nombre de jolies choses, un esprit créatif chez certains d'entre eux, un souci de donner une nouvelle vie à des objets ou des tissus. Des gens passionnés qui font un travail de précision.

Côté sécurité, Jean-Marie et Jean-Noël, habitués bénévoles ont assuré leur rôle.

La décoration de la salle avait été faite par Patricia, Dominique, Lydia, Marie-Jeanne, Aline et Anne-Marie.

À l'extérieur le montage et le démontage des tentes s'est bien passé grâce aux installateurs « patentés » Jean-Jacques, Pascal, les employés communaux, les Jardiniers Thaonnais et Patricia.

La restauration, la boulangerie de Thaon a fourni les crêpes (200), les galettes (150), et les sandwiches (40). Le vin chaud a été réalisé par Christiane, Anne-Marie, Dominique, Marie-Jane, Véronique, pour un meilleur résultat elles ont échangé leur recette, et servi par Laurence.

Au stand des jardiniers, Christiane, Martine, Anne-Marie, Jean-Pierre, Jacques, Maurice et Jean-Yves ont épluché les légumes pour la soupe. Une belle préparation qui a permis la vente de 70 litres de soupe, les bouteilles étaient étiquetées grâce au travail de Maurice. Il était également possible de s'approvisionner en légumes goûteux, en miel ou en gui et d'acheter des saucisses grillées à point par Jacques enveloppées d'une bonne galette.

Le moment fort de la journée a été, bien entendu, la venue du Père Noël en calèche. Parti du château, gentiment mis à disposition par Monsieur et Madame de Rudder, l'homme en rouge a fait une entrée retentissante sous les applaudissements. Il a rendu visite aux exposants avant de poser pour la photo avec les enfants et leurs parents. Une cinquantaine d'enfants n'avaient d'yeux que pour lui. Des tours de poney (44) ont fini de les ravir. Quel bonheur de passer devant Papa et Maman sur ces animaux dociles. Un joli souvenir pour tous. Et puis, le Père Noël s'en est allé, on s'en souviendra longtemps.

Le marché de Noël s'est achevé sur une note d'optimisme général. Les exposants ont promis de revenir. Nul doute que les membres de la Commission Culture vont d'ores et déjà plancher sur l'organisation d'une deuxième édition.

Il est de ces succès dont on se souvient longtemps.

La Commission Culture remercie Jean Yves GRALL de ce récit et bien-sûr de sa participation toute la journée, en sa qualité d'animateur de ce 1er marché de Noël



le Père Noël en calèche avec ses lutins



grand marché de Noël



FC THAON - BRETTEVILLE - LE FRESNE

Arnaud NOBILLET, Président

LE FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE compte cette année 400 licenciés(e)s, 1 salarié, 2 apprentis (BEF et BPJEPS), 4 services civiques, 50 bénévoles et plus de 20 éducateurs formés ou diplômés.

Notre club a été récompensé par la Fédération française de Football pour la structuration de ses écoles de football masculine et féminine en décrochant deux labels, label espoir et bronze qui mettent en avant le travail engagé par nos éducateurs depuis plusieurs saisons.

Pour cette année nous mettons l'accent sur le développement du foot à l'école avec des actions prévues auprès des écoles de Thaon, Le Fresne Camilly, Bretteville l'Orgueilleuse.



UNCMT LOISIRS, VACANCES ET EDUCATIFS

L'UNCMT organise toute l'année des accueils de groupes (classes de découvertes, colonies de vacances, séminaires, formation...) dans ses 8 centres d'accueils (7 dans le Calvados et 1 en Savoie).

Créée en 1949, à Thaon, par un enseignant du village, l'UNCMT est depuis 70 ans un acteur de l'Education Populaire.

Des accueils éducatifs, du primaire au lycée, autour des thèmes du patrimoine Normand, la 2nd guerre Mondiale, de Guillaume le Conquérant, du milieu marin aux séjours colonies de vacances pour enfants et adolescents, L'UNCMT accompagne les enseignants, les parents et les enfants avec comme objectif la réussite de leur projet.

L'UNCMT organise également des centres de loisirs sur le Calvados. En partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie, le centre de loisirs de THAON (mercredis, petites et grandes vacances) est accueilli dans les locaux de Saint Contest. Renseignez-vous en mairie ou sur notre site internet.

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet qui vous permettra de mieux découvrir nos différentes actions, nos séjours vacances, nos séjours Classes de découvertes et nos centres d'accueils : WWW.UNCMT.FR

LOUEZ le centre de THAON pour une Fête de Famille, un mariage, un anniversaire...

L'UNCMT c'est aussi la possibilité de louer une de nos structures, notamment le centre de THAON « Le Moulin de Barbières » pour y organiser en location en gestion libre des fêtes de familles (mariage, anniversaires...). Location Possible également à Tailleville, pour une fête au château et à Grandcamp-Maisy face à la mer.

Pour découvrir nos différents projets, faire une demande en ligne ou télécharger une brochure : www.uncmt.fr



OBJECTIF EDUCATIF, proposer aux famille un accueil sécurisant adapté à leurs enfants, afin de répondre au besoin de garde mais également aux demandes de loisirs des enfants

Mercredis loisirs

du 8 septembre 2021 au 6 juillet 2022

Accueil de 7h30 à 18h30

Journée ou demi-journée avec ou sans repas

Petites vacances

Hiver : du lundi 7 février au vendredi 18 février 2022

Printemps : du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022

Grandes vacances

du vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet 2022

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de votre commune.



	TARIFS MERCREDIS					
	RÉGIME GÉNÉRAL CAP			RÉGIME MSA		
	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas	journée repas	1/2 journée + repas	1/2 journée sans repas
Quotient inférieur ou égal à 620 €	17 €	11,98 €	9,69 €	17,47 €	13,31 €	9,69 €
Quotient entre 621 € et 900 €	18 €	12,98 €	10,69 €	18,55 €	13,39 €	10,69 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	19 €	13,98 €	11,69 €	20,55 €	14,39 €	11,69 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	20 €	14,98 €	12,69 €	22,55 €	15,39 €	12,69 €

	TARIFS VACANCES	
	RÉGIME GÉNÉRAL CAP	RÉGIME MSA
	1 journée	
Quotient inférieur ou égal à 620 €	17 €	16,92 €
Quotient entre 621 € et 900 €	18 €	18 €
Quotient entre 901 € et 1399 €	19 €	20 €
Quotient supérieur ou égal à 1400 €	20 €	22 €

UNCMT

4 avenue du parc Saint André

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Tél : 02 31 36 80 40 - Mail : accueils@uncmt.fr

Des petites histoires de la commune

Richard MAURY

Afin de vous faire encore sourire, j'ai décidé de vous conter à nouveau « des petites histoires locales d'hier et d'aujourd'hui », lesquelles n'ont pour but que de vous amuser un moment. J'attends aussi vos écrits.



Patricia LE ROUX à la fête de l'an 2000

LE MÈTRE DE COUTURIÈRE...

Lors des élections municipales de 1995, un vent de jeunesse souffla sur la commune de THAON et tous les candidats de plus de 50 ans ne furent pas élus.

C'est ainsi que je me retrouvai, à 49 ans, doyen du conseil municipal et ce fut une jeune femme, Patricia LE ROUX, qui devint maire de la commune.

A cette époque, où n'existait pas encore internet tel que nous le connaissons aujourd'hui et où tous les organismes officiels communiquent dorénavant par mail, nous avions une réunion annuelle au château de CREULLY au cours de laquelle tous les chefs de service répondaient aux diverses questions posées par les maires du canton.

Madame LE ROUX osa poser une question au directeur de la Direction Départementale de l'Équipement : «*Pourquoi la route départementale 170 qui quitte Thaon pour rejoindre Caen ne possède pas de bande centrale permettant de séparer les deux files et qui est si utile en cas de brouillard ?*»

La réponse fut brève : «*Cette chaussée ne fait pas 6 mètres de largeur*», ce à quoi Madame Le Roux répliqua : «*Désolée, mais je l'ai mesurée moi-même, elle fait bien plus de 6 mètres*».

Le directeur piqué au vif et ne voulant pas perdre la face devant l'assemblée fit une réponse qui scandalisa les maires présents : «*C'est avec un mètre de couturière que vous avez mesuré la chaussée ?*»

Le président de l'Amicale des maires du canton signifia immédiatement au directeur de la DDE que Madame d'ORNANO, alors présidente du Conseil Général et responsable des routes départementales, serait informée de la misogynie de son représentant.

C'est ainsi, qu'une semaine plus tard, le directeur de la DDE présenta à la Maire de Thaon ses plus plates excuses avec un énorme bouquet de fleurs pour ses écarts de langage.

ON A VOLÉ MON CHIEN !!!

Un soir, il était 19h45, Monsieur DUVAL, le propriétaire du magasin d'alimentation, me signale qu'un énorme chien avec une tête de

bouledogue est enchaîné devant la porte de son commerce, qu'il est hyper hargneux, menaçant et fait peur aux clients.

Je rassure Monsieur DUVAL dont la fermeture du magasin est proche lui indiquant que le propriétaire du chien viendra certainement le rechercher à un moment ou à un autre ...

Était-ce l'idée de ce pauvre animal attaché devant le magasin de Monsieur DUVAL qui tourmentait mon esprit ? Toujours est-il qu'à 2 heures du matin, pris d'une insomnie, je décidai d'aller voir si le chien était toujours au même endroit et emportai à tout hasard une gamelle et une bouteille d'eau ainsi qu'un paquet de gâteaux secs. Comme le canard de Robert LAMOUREUX, le chien était toujours vivant il se mit à aboyer très très fort mais apprécia par contre eau et gâteaux.

Au petit matin, aux environs de 7 heures, appel de Monsieur DUVAL me disant que le chien était toujours là, aussi menaçant, et qu'il souhaitait que les services de la mairie devraient dorénavant le prendre en charge. J'essayai alors d'appeler la fourrière mais en vain ; nous étions un samedi et, à cette heure-là, personne ne décrocha.

J'avais d'ores et déjà avisé les gendarmes lesquels me dirent qu'il n'était pas de leur compétence de prendre en charge les animaux abandonnés ou trouvés sur la voie publique et qu'il appartenait au Maire de trouver la solution adéquate.

Entre temps, la voiture jaune de la préposée postale arriva ; elle s'enquerra alors de ma présence et me dit tout simplement : «*Mais je connais ce chien, il appartient à un monsieur un peu bizarre qui demeure Grande Rue*» ; Monsieur DUVAL se rappela alors que le propriétaire du chien était venu acheter des bières la veille en fin d'après-midi.

Je pris connaissance de l'adresse du propriétaire de l'animal, m'y rendis aussitôt et frappai un long moment très fort à la porte de ce dernier. La porte s'ouvrit enfin ... ; un homme hirsute se frottant les yeux, me reconnaissant, me dit tout de go : «*Ah ! Monsieur le Maire, vous tombez bien, on m'a volé mon chien !!!*»

«*Et bien mon Ami, je n'ai pas arrêté le voleur, mais j'ai retrouvé votre chien*».



La boulangerie en 1930

DRÔLE DE JEU

**SOUVENIRS D'HENRI LE MULLOIS
confiés par Evelyne LE MULLOIS
& Georges MAURY**

Notre boulanger avant la guerre 39/45 s'appelait Maurice EUDINE et était d'une force peu commune montant des sacs de farine de 80 livres sans problème au grenier.

Il faisait une tournée avec une carriole garnie de tourtes de pain brié et de divers autres pains. Celle-ci passait par Le Cainey, un hameau du Fresne Camilly, où Maurice EUDINE y retrouvait un ami aussi costaud que lui.

Un jour, notre boulanger se trouvant un peu éméché au retour de sa tournée avec son copain s'amuserent comme des gamins «un coup pour moi, un coup pour toi, chacun la sienne jusqu'à ce que cela vienne ...» ils descendaient les bornes kilométriques !!!

Quant il apprit la chose, Henri CREVON, agent voyer aux Ponts et Chaussées, fut envoyé sur place dès le lendemain afin de constater les dégâts occasionnés par les deux copains. C'était une délicate mission mais cela finit par s'arranger et le village entier en rigola en les voyant vite remettre les bornes en place afin qu'il ne reste aucune trace de leur saoulerie de la veille.

TEXTE ORIGINAL

*J'étais donc que not' boulanger
Y s'hovait un brio imédi.
Avec si'four, avec son copain
Y s'amusaient comme des gamins...
Un coup por toi... chacun la sienne,
Un coup por moi... jusqu'à qu'cha vienne...
Y lochaient les blocs d'granique
Qui servaient d'bornes kilométriques!
Quand y su cha... Henri Crevon
(qui'était aux Ponts, agent voyer)
C'est donc li qui fut envoyé
Afin d'leur passer un savon.
C'était une mission délicate mission!
Cha finit par brio s'arrangi;
L'endemain nos en rigolés
Et par par qu'il en reste de traces...
Y r'minuant vite toutes les bornes en place!*

Thaon d'Hier et d'Autrefois

Richard MAURY

LA MAISON DU TEMPS LIBRE

Avant-propos

Les personnes itinérantes ou de passage dans la commune sont toujours surprises d'entendre dire : « à THAON, nous n'avons pas une salle des fêtes mais une «Maison du Temps Libre» ; elle est réservée en priorité aux associations et habitants du village et nous l'appelons simplement la 'MTL.



Claude MARIN présente le financement

LA GÉNÈSE DE L'HISTOIRE

Le 21 mai 1981 était élu un nouveau Président de la République, François MITTERRAND, qui se faisait fort de modifier une foultitude de pratiques lesquelles existaient en France déjà depuis des décennies. Parmi celles-ci, fut créé un Ministère du Temps Libre qui regroupait le Ministère du Tourisme, celui de la Jeunesse et des Sports. Pour la petite anecdote, Coluche le baptisa «Le Ministère du Temps perdu à rien faire» mais ce Ministère aura une existence bien réelle de 1981 à 1983 et prendra de nombreuses décisions dont celle d'établir dans les villages d'une certaine importance une Maison du Temps Libre.

C'est ainsi qu'un jour de 1981, Jean-Claude SEVER, en écoutant la radio, alors Président du Comité des Fêtes, apprit que l'Etat subventionnait la construction des Maisons du Temps Libre mais était loin de s'imaginer tous les problèmes que cette construction poserait à la municipalité. C'était pour lui l'occasion ou jamais de voir s'édifier à THAON un local accessible aux associations.

Aussitôt relayé auprès du maire de l'époque, Marie-Cécile BLET, un dossier était constitué et, parmi de nombreuses autres demandes, le village de THAON était retenu comme étant susceptible d'accueillir une Maison du Temps Libre dans le Département. Mais le dossier commença à connaître de nombreuses vicissitudes dont la

disparition du Ministère concerné mais les engagements antérieurs qui avaient été pris devaient être maintenus.

En 1983, arrive une nouvelle municipalité ; le dossier est repris et s'engage alors un débat entre les divers intervenants nationaux qui décréteront que seules les communes de THAON et HEROUVILLE SAINT-CLAIR seront choisies dans le département.

In fine, ce sera THAON qui obtiendra les subventions et construira la Maison du Temps Libre.

LA CONSTRUCTION

Le dossier étant très conséquent, il fut confié à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) en la personne de Monsieur BOURGUIGNON lequel fit appel à la société BSM pour lancer le marché. Le dossier enfin constitué, il ne restait plus qu'à choisir les entreprises concernées parmi les soumissions recueillies par Monsieur PEROTTE, Maître de l'ouvrage.

Par bonheur, ce sont les entreprises locales qui furent choisies du fait de leur situation géographique permettant ainsi de faire travailler de nombreux habitants de la commune.

LE COÛT DE LA CONSTRUCTION

Cette Maison du Temps libre aura coûté 1.351.000 francs (environ 886.000 € d'aujourd'hui) subventionnée par le Ministère du Temps Libre ou ses successeurs à hauteur de 200.000 francs pour la structure, 200.000 francs par le Conseil Régional et 2.000 francs par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour sa part, la commune de THAON versera sur ses fonds propres la somme de 349.300 francs par un emprunt de 500.000 francs qui sera complétée par une subvention exceptionnelle de l'Etat de 100.000 francs.

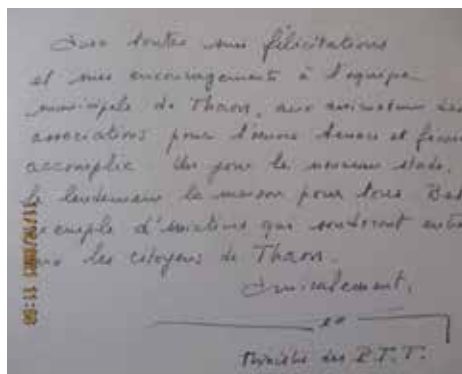


Article de Liberté, Le Bonhomme Libre

L'INAUGURATION

LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1985

Un grand moment pour la commune de THAON que cette inauguration effectuée en présence de Louis MEXANDEAU, ancien Ministre des PTT lequel avait apporté son aide précieuse pour mener à bien la finalisation du projet, de Monsieur PAGES représentant le Préfet de Région, de Monsieur LEDRAN, Conseiller Général, du Maire Claude MARIN, des Conseillers ainsi que des Maires du canton et les habitants de la commune.



Le Ministre amuse la galerie

Thaon d'Aujourd'hui

LA MAISON DU TEMPS LIBRE DANS TOUS SES ÉTATS

La transformation de la Maison du Temps Libre par les diverses associations me fait penser à une petite musique des années 70 où les «Barbapapa» se transformaient à volonté «Court, Long, Carré».

Je pense que vous serez tous comme moi agréablement surpris, voire étonnés, de toutes ces mises en scène et transformations réalisées le temps d'un spectacle, d'une soirée à thème, d'une manifestation sportive, d'une pièce de théâtre etc.

Ces photos ne représentent qu'une infime partie de l'imagination des utilisateurs de cette Maison du temps Libre.

Richard MAURY



Salle de vaccinations



Salle de danse



contes pour enfants



Salle de country



Salle de Chorale



Salle de sport



Orchestre de soirée



Théâtre



Salle de concert



Loto



Boîte de nuit



Salon de collections



Conférence des gendarmes



Chanteuse de Rock



Repas des anciens



Bal de l'empereur



Repas des parachutistes



Repas dans les îles



Saloon du Western



Marché de Noël

Commerçants et artisans

- **BAR TABAC : LE CODE BAR**
M. BOUSQUET Thomas – 09 86 75 34 85
- **BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE**
Carrefour Express
M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57
- **BOULANGERIE PATISSERIE**
Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48
M. et Mme PASSELERGUE Christophe
- **RESTAURANT « Auberge de la mue » HOTEL**
Madame LEMARCHAND et Monsieur DELAUNAY -
02.31.28.37.32
- **COIFFEUSE : JENNY-COIFF**
Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32
- **COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES**
Mme BOIZARD Vanessa – 06 49 95 86 17 - 02 50 01 62 56
- **COIFFEUSE à domicile :**
Mme JARRY Claire - 06 83 22 63 11
- **GAZ TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ**
M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01.57
- **ANTARGAZ : (réseau) – 0974 75 75 75**
- **GITES : M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40**
- **CHAMBRES D'HOTES**
- Le Relais des Flâneurs – lerelaisdesflaneurs@free.fr
www.lerelaisdesflaneurs.com – 06 16 75 87 80
- L'Ecurie Gourmande - www.bandnormandie.fr
info@lecuriegourmande.fr - Tel : 07 87 84 17 38
- **Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE**
M. MOREL Jean-Claude
jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13
- **DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN**
M. Mombreux Bruno – 02 31 80 59 02 – 06 33 08 71 50
- **PHOTOGRAPHE : Andrea MODZYPIX - 07 81 88 19 58**
modzypix@hotmail.com
- **PHOTOGRAPHE : Laëtitia Photography - 06 61 61 14 28**
- **MA BOITE DIGITALE : Mélanie Vichard-Laurelli**
06 17 33 02 01 - melanielaurelli@gmail.com
- **OBJECTIF TRIP : conciergerie locative**
DEHOUCK Céline - 06 29 31 69 96
contact@objectiftrip.com
- **ATELIERS CRÉATIFS**
Sophia CARDINE - 06 66 63 34 61
contact@atelier-de-sophia.fr
- **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
M. DESMEDT Juan – 06 60 99 30 51
- **MACNOR : Entreprise de maçonnerie**
M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.
- **TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie**
M. PERONNE Didier – 02 31 96 90 09
- **MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE**
GLT – 02.31.80.03.03.
- **AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02.31.30.18.95**
- **PIZZERIA LA PULCINELLA ÉPICERIE FINE ITALIENNE**
Monsieur CARLONI Grégory - 02.31.28.38.40
Service midi et soir, sauf le dimanche midi. Fermé le lundi
- **PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES**
Office religieux à la Résidence du Parc -Thaon le dernier
jeudi du mois à 14h30
Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02.31.80.10.42 (Creully)
- **EMPLOI**
Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82
Association A.I.A.E :
Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95
RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

Tarifs communaux

TARIFS 2022		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : Le repas	4.26€	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de THAON 02 31 80 01 36
Présence Cantine PAI	1.73€	
GARDERIE : ¼ d'heure	0.45€	
½ Heure	0.90€	
1 Heure	1.80€	
Dépassement horaire après 18h30	10.00€	
ETUDE SURVEILLEE : lundi et jeudi	3.66€	
MAISON DU TEMPS LIBRE		Forfait chauffage : Location de 12 h et 24 h : 24.00 € Location de 48 h : 46.00 €
Location Habitants de Thaon	148.00 €	
12H	273.00 €	
24H	392.00 €	Location vaisselle : Option forfait par couvert : 1.00 € Forfait vaisselle casse / par pièce : 4.00 €
48H	183.00 €	
Location Extérieurs de Thaon	344.00 €	
12H	490.00 €	
24H		
48H		
LOCATION ESPACE « Michel Frérot » (Du jeudi au mardi)		Forfait de frais de fonctionnement : 29.00€
• Location Habitants de Thaon	67.00€	
Pour exposition ou conférence à but lucratif, et réunion publique		
• Extérieurs Commune	81.00€	
Pour exposition ou conférence à but lucratif, et réunion publique		
• Habitants de Thaon ou extérieurs	Uniquement	
Exposition ou conférence à but Non lucratif	Forfait frais de fonctionnement	
DROIT DE PLACE	0.75€	Le mètre linéaire. Autorisation à demander en mairie.
Forfait pour les camions	58.00€	
CONCESSION CIMETIERE		
15 ans, renouvelable	114.00€	
30 ans, renouvelable	180.00 €	
50 ans, renouvelable	228.00€	
CIMETIERE PARC		Au prix de la concession Il conviendra d'ajouter : Caveau pour urne : 324.00€
15 ans, renouvelable	93.00€	
30 ans, renouvelable	132.00€	
50 ans, renouvelable	165.00€	
LOCATION LOCAL JEUNES		
• Location Habitants de Thaon		
- 1/2 journée	7.00€	
- journée	12.00€	
• Extérieurs Commune		
- 1/2 journée	9.00€	
- journée	15.00€	
• Forfait fonctionnement		
- 1/2 journée	3.00€	
- journée	5.00€	

B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE
BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS
PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION.
ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'ÉVENTÉ
Vous pouvez déposer vos textiles
dans un bac de récupération
qui se trouve sur le stade Hidalgo.

**VOUS POURREZ DEPOSER
VOTRE SAPIN DE NOËL
DANS L'ESPACE RESERVER A CET EFFET,
SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO
DU LUNDI 3 JANVIER
AU LUNDI 17 JANVIER 2022**

Etat-civil



NAISSANCES

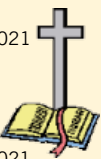
RICHARD Esteban Pascal Laurent	09/01/2021
PERREAUT Alix Françoise Maryse	22/01/2021
BARRÉ Jade Albane Clarisse	18/02/2021
THEVENET Iris Lydie	04/03/2021
THEVENET Lenny Alain	04/03/2021
FOUBERT Lenzo Mathieu Elwan	22/03/2021
COINAUD Philomène Olympe Célestine	08/04/2021
BOURRAT Nathan Raphaël	10/04/2021
BARBIN Gaël Samuel Thomas	16/04/2021
LAUTOUR Jade Anna Lou	29/04/2021
QUÉRÉ Charlie Hannah	14/05/2021
MONROCCO Owen Robin Thomas	26/05/2021
PILARD Mia Rosalie Noëlys	28/05/2021
GOULEY Aliénor Alice Victoire	10/06/2021
VIGNAL Lou Laurent Pascal	13/07/2021
LEPELLEY Romy Marie Lucie	23/07/2021
LEPELLEY Yanis Georges René	23/07/2021
DOUINE Julia Chloé Lola	30/07/2021
DUHOMME Éléonore Séverine Lydie	10/08/2021
MAUGÉ Marley Alex	12/08/2021
MONTALAND Hanna Françoise Louisiane	10/09/2021
CRINON Arthur Louis Jean	16/10/2021
MAIGNAN Gabriel Olivier Thierry	04/11/2021
LAMORT Maxime Fabrice Christian	07/11/2021
THENAULT Lucas Malo	10/11/2021
POLIN Adèle Christine Véronique	01/12/2021
ALEXIS LEBERT Anita Louise Kora	21/12/2021
BOCCASSINI Romy Eliane Suzanne	25/12/2021

MARIAGES

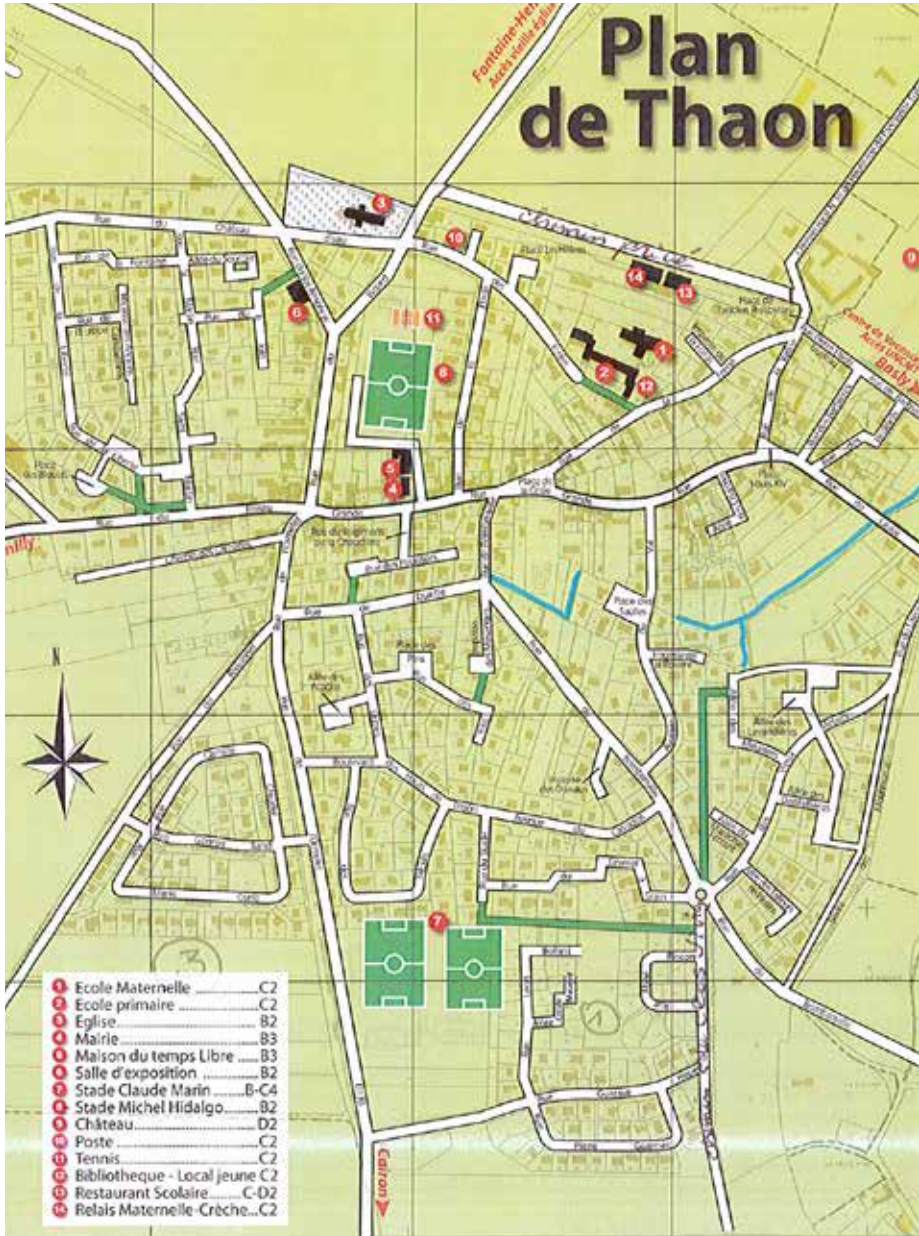


LUCAS Damien Emmanuel Didier	17/04/2021
et BALOCHE Mélissa Sandra Florence	
FROGER Sebastian Jean Attilio	
et PORTIER Charline Dominique Thérèse	04/06/2021
SCHWALM Jonathan Mickaël Gérard	
et MARIE Cécile Aurélie Sophie	05/06/2021
NIASS Adama	
et GOUENARD Léonore Océane Louise	10/07/2021
MICHALEC Franzzi Claude Pascal	
et LE ROY Patricia Jeannine Ernestine	31/07/2021
BLIN Stéphane Mickaël Gérard Frédéric	
et CISERAN Pauline Théodora	28/08/2021

DECES



PITTMER Marcelle Marie-Thérèse	31/01/2021
VINCENT Rémy Auguste Henri	06/02/2021
LECOMTE Pierre Roger Auguste	18/02/2021
MONTEIRO Odile Annick Louise	04/03/2021
LORRE Jacqueline Marguerite Marie	20/03/2021
VARAGNAT Christian Michel Henri	02/04/2021
VARAGNAT Janine Georgette	05/04/2021
RICHARD Philippe André Georges	07/04/2021
FÉRAL Claude Adrien Gabriel	10/04/2021
LE MESTRE Pierre Marie	11/04/2021
BUNEL Léon Pierre Jean-Baptiste	17/04/2021
HARACHE Gisèle Marie-Madeleine	17/05/2021
LECOURTOIS Jeannine Marie	19/05/2021
MOTHELAY Marie-Thérèse Olga	08/06/2021
MARIE Paulette Camille Henriette	03/07/2021
CERES René Jean Célestin	22/10/2021
CABRERA Lucie	02/11/2021
VARLET Pierre Henri Sylvain Constant	17/11/2021



Calvados
LE DÉPARTEMENT

FREDON
NORMANDIE

PARTICIPEZ À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELON ASIATIQUE !

Il est important d'ouvrir les yeux et d'observer les branches des arbres. C'est à cette époque de l'année que de nombreux nids deviennent visibles grâce à la chute des feuilles.

Il faut détruire ces nids avant que de nouvelles reines ne sortent de cette colonie.

EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES EN HAUT D'UN ARBRE, PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE AFIN DE LE DÉCLARER ET QUE SA DESTRUCTION SOIT PRISE EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA LUTTE COLLECTIVE

Sur ma commune, pour déclarer un nid, je contacte

02 31 80 01 36

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Le loi du 24.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans le découverte de leurs droits et devoirs.

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). A l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à autorité publique.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

1. Engagement de défense (moins de 16 ans)
2. Le recensement à 16 ans et moins (obligatoire pour tous les jeunes français)
3. La Journée Défense et Citoyenneté (à partir de 16 ans)

Le parcours est obligatoire pour passer :

- des examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- des concours (fonction publique, grandes écoles...)

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :

09 70 84 53 53

Lundi ou Jeudi : 09h - 12h45 / 13h30 - 16h00
Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

csnj-caen.contact.ftc@intradef.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/junesse>

Le CNSJ de Caen ne reçoit pas de public

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - **SAMU-SMUR** : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80
Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et Mme LOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. Eric PELLETIER Mme Florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

SOPHROLOGUE : Mme Céline LETONDEUR : 06 62 00 60 13

Mme Lauriane QUIEDEVILLE : 06 59 46 95 81

KINESITHEPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

OSTEOPATHE : M. Éric VIGNES

et Mme Marion GEFFROUAI : 02 31 80 09 20

ENERGETICIENNE : Stéphanie Thérapies Alternatives

07 81 08 24 40

SERVICE SOCIAL :

Pole assistantes sociales Douvres la Délivrande 02 31 37 66 10

Assistances Sociales Creully Mme Foulon Virginie 02 31 80 15 17

PUÉRICULTRICES :

Creully Mme Debray Véronique : 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrande Mme Mata Laurie : 02 31 37 66 22

Madame Tuboeuf Françoise

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h30

Départ courrier : 11h45

PERCEPTION : Ouistreham - 9 route de Lion

BP 14 150 Ouistreham

EDF GDF : Douvres la Délivrande

Dépannage Gaz : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Grentheville : 02 31 52 53 54

EAUX de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

MICRO-CRÈCHE

Inscriptions : Hapili Aïna Thaon, site : www.leetleo.com

ASSISTANTS MATERNELS

Relais Petite Enfance : l'Escale

3 rue Loik Cavelec - Bretteville-l'Orgueilleuse

14740 THUE ET MUE

Contact : Mme Christine GAUCHET,

Le bureau est ouvert le mardi de 13h30 à 18h30

et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de venir.

Tél. 02 31 26 05 76 - Email : rpe.escale@famillesrurales.org

Informations sur le site : www.seej.fr

rubrique relais petite enfance.

EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les débris sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des débris, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon



Janvier 2022

Vendredi 7/01 : tennis de table tournoi
Vendredi 21/01 : APE / Soirée cinéma
Samedi 29/01 : FC Thaon Bretteville le Fresne / soirée Ecole de Foot

Février 2022

Vendredi 04/02 : AG Le Thaon des Loisirs/assemblée extraordinaire
Dimanche 20/02 : salon des collectionneurs
Vendredi 25/02 : UNC / Assemblée générale
Dimanche 27/02 : APE Loto

Mars 2022

Judi 10/03 : CTL/ Assemblée générale + repas
Samedi 19/03 : FC Thaon Bretteville le Fresne
Dimanche 20/03 : APE/ Carnaval

Avril 2022

Dimanche 03/04 : Le Thaon des Loisirs/ Loto
Judi 14/04 : CTL/barbecue
Samedi 16/04 : UNC/ soirée dansante

Mai 2022

Samedi 13/05 et dimanche 14/05 : le Thaon du Théâtre

Judi 19/05 : CTL/ buffet froid
Samedi 21/05 et dimanche 22/05 : commission Biodiversité

Juin 2022

Samedi 18/06 et dimanche 19/06 : le Thaon des Loisirs / récital
Vendredi 24/06 au dimanche 26/06 : Fc Thaon Bretteville le Fresne/ festivités Intergame

Juillet 2022 :

Dimanche 10/07 : CTL et UNC/ foire aux greniers

Aout 2022 :

Mercredi 31/08 : le Thaon des Loisirs / inscriptions

Septembre 2022

Samedi 03/09 : Forum des Associations
Mercredi 07/09 : le Thaon des Loisirs / inscriptions
Judi 22/09 : CTL / Repas

Octobre 2022

Samedi 08/10 : UNC / soirée
Judi 13/10 : CTL / Repas
Vendredi 14/10 : le Thaon des Loisirs / Assemblée générale
Samedi 22/10 : CCAS / repas des Anciens
Samedi 29/10 : APE / soirée halloween

Novembre 2022

Dimanche 20/11 : bourse aux jouets
Vendredi 25/11 : CTL et UNC / Beaujolais + AM jeux

Décembre 2022

Samedi 04/12 : Téléthon
Dimanche 11/12 : CCAS / Noël des Enfants
Judi 15/12 : CTL / repas de Noël
Vendredi 16/12 : tennis de table / tournoi
Samedi 17/12 et dimanche 18/12 : commission culture/marché de Noël

ATTENTION, LA CRISE SANITAIRE POURRA NOUS CONTRAINDRE À ANNULER CERTAINES DE CES MANIFESTATIONS.

Nos chers petits



Remise des fables aux CM2



Giorgio le clown



Les bébés lecteurs



Le FC THAON à l'école



Vive le sport



Dernier jour d'école au stade HIDALGO



Les matous à l'école



Le père Noël offre des chocolats



Les maternelles à table



Nos petits au monument



Arrivée du Père Noël



Les enfants de Thaon au spectacle de Noël